

Ces informations nous ont été fournies par d'anciens boursiers et sont sujettes à changement. Nous vous fournissons une liste d'anciens boursiers susceptibles de vous renseigner sur l'université, le logement, les contacts avec les Rotariens du pays d'accueil, etc.

Importantes informations sur l'AFRIQUE

Admission à l'université. Dans l'hémisphère sud, l'année universitaire débute en janvier, février ou mars. Il est déconseillé de commencer son séjour de boursier en milieu d'année (juillet ou août) à cause des problèmes d'organisation encourus par les Rotariens et l'université (logement, participation aux activités des clubs et au séminaire régional des boursiers). Dans les pays francophones de l'hémisphère nord, l'année universitaire débute en général en octobre. Ceci est également vrai pour le Kenya, la Tanzanie et l'Ouganda.

Contactez dès que possible l'établissement envisagé et faites preuve de patience et de persévérance dans la procédure d'inscription qui peut prendre plusieurs mois. Nous vous conseillons de vous inscrire en même temps à plusieurs autres établissements approuvés par la Fondation, dont au moins un hors d'Afrique.

Les boursiers exemptés de stage linguistique, soit parce qu'ils sont de langue maternelle du pays-hôte ou bien parce qu'ils ont un score suffisant au test Berlitz ou au TOEFL, peuvent demander une formation linguistique d'un mois dans un dialecte local s'ils pensent que cela peut leur être bénéfique. Toute demande doit être effectuée auprès de la Fondation au moins cinq mois avant le début des études du boursier. Contacter votre coordinateur pour plus de détails.

Les contacts personnels peuvent faciliter la procédure d'inscription. Prenez contact le plus tôt possible avec le personnel des différents établissements ainsi qu'avec votre contact rotarien. Il pourra peut-être vous aider dans vos préparatifs en attendant que votre conseiller rotarien permanent sur place soit désigné.

Le courrier mettant jusqu'à un mois et dans certains cas davantage pour parvenir à destination, il est recommandé de communiquer avec le Rotary et avec vos contacts dans les universités en utilisant chaque fois que cela est possible téléphone, fax et/ou e-mail.

Sécurité. Dès votre arrivée en Afrique, nous vous conseillons de faire parvenir à votre ambassade ou consulat le plus proche vos coordonnées précises, ainsi que celles de personnes à contacter en cas d'urgence. Ces institutions fournissent en cours d'année des informations concernant la sécurité et les conditions de voyage. Pour des raisons de sécurité, nous insistons pour que tout boursier se tienne régulièrement informé de la situation politique locale et internationale.

Transports sur place. Se déplacer en Afrique est souvent difficile et onéreux. La Fondation ne prévoit aucun financement supplémentaire pour les déplacements sur place. Vous êtes seul responsable de l'organisation et du financement de vos transports sur place ; tenez-en compte au moment de choisir votre hébergement et vos modalités de transport. Nous vous encourageons à prendre contact avec des anciens boursiers de votre région ayant étudié dans le district où vous allez étudier afin de leur demander des conseils en la matière.

Échange de fanions. Une tradition entre clubs et districts au Rotary. N'oubliez pas d'emmener avec vous une quantité suffisante de celui du district ou club qui vous a parrainé.

Visa. Pour vous informer sur les formalités d'obtention d'un visa étudiant, nous vous recommandons de prendre contact avec les anciens boursiers de la Fondation qui se sont rendus dans votre pays d'accueil.

Informations pour les boursiers étudiants en Afrique du Sud. L'Afrique du Sud impose aux étudiants entrants dans le pays un dépôt de garantie pour couvrir des éventuels frais de rapatriement. Cette disposition ne s'applique pas aux étudiants parrainés par d'importantes organisations et de ce fait ne s'appliquent pas aux étudiants bénéficiant d'une bourse du Rotary. Si ce dépôt de garantie vous est demandé, contacter votre coordinateur Bourses pour plus d'instructions.

(TSVP)

Documentation.

Thompson, R.W. *South Africa*.

Sparks, Alistair. *Mind of South Africa*.

Finlay, Hugh ; et al. *Africa : A Lonely Planet Shoestring Guide*. Lonely Planet Publishing, 2001.
www.lonelyplanet.com

Lamb, David. *The Africans*. Vintage Books, New York, 1987.

Nydell, Margaret K. Omar. *Understanding Arabs : A Guide for Westerners*. Yarmouth, ME : Intercultural Press, 1997.

Nwanna, Gladson I. *Do's and Don'ts Around the World – Middle East : A Country Guide to Cultural and Social Taboos and Etiquette (International Traveler's Resource Guide)*. World Travel Institute Press, 1998.

Richmond, Yale and Gestrin, Phyllis. *Into Africa Intercultural Insights*. Intercultural Press, 1998.

Gruere, J.P. et Morel, P. *L'Afrique. Les aspects socioculturels vus par les Français. L'Afrique Noire vue par les Français. Communications interculturelles*. Groupe E.S.C.P, 1989.

<http://dir.yahoo.com/Regional/Countries> ; www.africaonline.com ; www.africanet.com ; www.lonelyplanet.com

<http://www.702.co.za/> : Station radio de Johannesburg diffusée sur Internet.

Ces informations nous ont été fournies par d'anciens boursiers et sont sujettes à changement. Nous vous fournissons une liste d'anciens boursiers susceptibles de vous renseigner sur l'université, le logement, les contacts avec les Rotariens du pays d'accueil, etc.

Importantes informations sur le MEXIQUE, l'AMÉRIQUE CENTRALE et l'AMÉRIQUE DU SUD

Communication. Il est préférable d'utiliser des services de messagerie tels que DHL, TNT Skypak, Emery, Federal Express, etc., ou de communiquer par fax ou e-mail, en raison des fréquents problèmes d'acheminement, des retards et des pertes de courrier. Essayez également de prendre contact avec un membre du personnel de l'université par téléphone lors de l'envoi de tout document. En raison du manque de fiabilité des services de distribution postale, les deux versements aux boursiers étudiant dans ces pays seront réalisés par virement bancaire dans leur pays d'origine et dans sa monnaie officielle.

Admission dans les établissements. Les procédures d'admission et les délais de réponses sont souvent longs. Par conséquent, ne vous découragez pas si une réponse met du temps à arriver. Prévoyez également de vous inscrire dans d'autres universités approuvées par la Fondation. Les établissements privés répondent parfois plus rapidement aux étudiants étrangers. À savoir : dans certains pays d'Amérique du Sud, les universités sont fermées en février.

Visa. Renseignez-vous suffisamment tôt pour savoir si vous avez besoin d'un visa. Les procédures de visas sont souvent compliquées et peuvent coûter assez cher. Nous vous conseillons donc de prendre contact avec les autorités consulaires de votre pays d'accueil quatre à cinq mois avant la date programmée de votre départ. Vous devrez peut-être signaler votre arrivée aux autorités et il se peut qu'on vous demande de fournir une copie de votre casier judiciaire, une lettre prouvant votre solvabilité (en général un relevé bancaire certifié conforme) en sus de la lettre de garantie financière de la Fondation, ainsi que les résultats d'un test de séropositivité. Il est également possible qu'on vous demande de fournir une lettre d'admission venant de votre université d'accueil et estampillée par le Ministère de l'Éducation Nationale dont elle dépend. Enfin, on peut vous demander de présenter un itinéraire de vol et/ou un billet d'avion ; contactez dans ce cas votre correspondant à la Fondation. Veuillez noter que certains pays délivrent leurs visas uniquement dans les 30 jours précédant la date de départ et que d'autre ne le délivrent qu'après l'arrivée. Pour vous informer sur les formalités d'obtention d'un visa étudiant, nous vous recommandons de prendre contact avec les anciens boursiers de la Fondation qui se sont rendus dans votre pays d'accueil.

Calendrier universitaire. L'année universitaire dans la plupart des pays d'Amérique latine s'étale sur une période de 9 à 10 mois. À l'exception du Mexique et de l'Équateur qui suivent le calendrier de l'hémisphère nord (début des cours en septembre/octobre), les autres pays suivent le calendrier de l'hémisphère sud (début des cours entre janvier et mars). Ni les universités ni vos hôtes rotariens n'étant en mesure de vous accueillir à partir du deuxième semestre, les boursiers doivent s'inscrire pour l'année universitaire complète. Pour tous renseignements complémentaires, votre correspondant Bourses se tient à votre disposition à la fondation.

Hébergement. Étant donné le nombre limité de logements universitaires, il vous est recommandé de contacter votre conseiller Rotarien sur place qui vous aidera à trouver un logement. Les services de la Fondation ou d'anciens boursiers peuvent également vous conseiller. Bien que certains boursiers vivent dans des « pensiones » ou dans des familles, vous pouvez louer un appartement. Si vous désirez le partager avec une autre personne, faites-le savoir à votre conseiller Rotarien.

Inscription auprès du commissariat. La plupart des boursiers devront s'immatriculer auprès des services de police dans les trois à six mois suivant leur arrivée. Veuillez vérifier auprès du consulat ou de l'ambassade de votre pays d'études pour savoir quand le faire et les documents dont vous devrez être en possession.

(TSVP)

En cas de vol ou perte de votre passeport. Contactez immédiatement le consulat ou à l'ambassade la plus proche.

Avertissement. Dans certaines régions d'Amérique Centrale et du Sud, les Rotariens sont peu habitués à accueillir des boursiers et peuvent paraître désintéressés. En tant que boursier, vous ne devez pas prendre mal cette attitude mais plutôt vous montrer persévérant et proposer aux clubs de faire des exposés sur le programme des bourses, sur les raisons qui vous ont poussé à y participer et vos objectifs pour ce séjour. Nous vous recommandons également de prendre conseil auprès des anciens boursiers de la Fondation ayant étudié dans le même pays.

Documentation.

Harrison, Phyllis A. *Behaving Brazilian. A Comparison of Brazilian and North American Social Behavior.* Newbury House Publishers, 1983.

Condon, John. *Good Neighbors : Communicating with the Mexicans.* Intercultural Press, 1985. (également disponible en espagnol : *Buenos Vecinos*)

Fantini, A. et al (Eds.). *Living in Mexico.* Brattleboro, VT : Pro Lingua Associates, ISBN 0-86647-057-3.

Hutchison, William and Poznanski, Cynthia. *Living in Colombia.* Yarmouth, ME : Intercultural Press, 1987.

Paz, Octavio. *Le labyrinthe de la Solitude.* Gallimard, 1990.

Popular Culture in Chile : Resistance and Survival. Boulder, San Francisco and Oxford : Westview Press, 1991.

AMÉRIQUE LATINE

<http://www.terra.com>

ARGENTINE

<http://www.uol.com.ar>

<http://www.buenosaires.gov.ar>

BOLIVIE

<http://www.bolivia.web>

BRÉSIL

<http://www.uol.com>

CHILI

<http://www.terra.cl>

COLOMBIE

<http://www.terra.com/colombia/>

COSTA RICA

http://www.embassyworld.com/embassy/costa_rica1.htm

<http://www.ticotimes.net>

EQUATEUR

<http://www.ecuador.studyabroad.com>

<http://www.eldiario.com.ec>

GUATEMALA

<http://www.terra.com.gt>

MEXIQUE.

<http://www.terra.com/mexico/>

<http://www.consulmexny.org>

PARAGUAY

http://www.lonelyplanet.com/destinations/south_america/paraguay/

URUGUAY

<http://www.terra.com.uy>

VENEZUELA.

<http://www.terra.com.ve>

Ces informations nous ont été fournies par d'anciens boursiers et sont sujettes à changement. Nous vous fournissons une liste d'anciens boursiers susceptibles de vous renseigner sur l'université, le logement, les contacts avec les Rotariens du pays d'accueil, etc.

Importantes informations sur l'AUSTRALIE

Boursiers d'un an. De nombreux programmes permettent d'obtenir en trois semestres un diplôme de deuxième cycle. Votre bourse ne couvrant que deux semestres, vous devez toutefois prévoir le financement de ce troisième semestre sur vos fonds propres si vous envisagez de suivre l'un de ces programmes dans sa totalité. Certaines universités proposent de suivre trois semestres en seulement douze mois. Même dans ce cas, votre bourse ne couvre que deux semestres.

Inscription à l'université. N'oubliez pas de mentionner dans votre correspondance avec l'établissement qui vous a été assigné que vous êtes un boursier de la Fondation Rotary. Si vous ne pouvez pas faire autrement que de vous inscrire et de vous engager dans un cycle d'études sanctionné par un diplôme, qui dure en principe de quatorze mois à quatre ans, vous devrez trouver une autre source de financement. Votre bourse de la Fondation couvre en principe neuf mois consécutifs. Vous pouvez aussi vous renseigner sur la possibilité de suivre les cours en tant qu'auditeur libre.

Le courrier par avion à destination de l'Australie prend de 7 à 15 jours. Il est donc conseillé d'utiliser le fax ou e-mail dans la mesure du possible.

Début des études. L'année universitaire débute entre janvier et mars 2008 dans la plupart des établissements. Les boursiers doivent entamer leurs études au plus tard le 30 juin 2008. Il est donc impossible de s'inscrire en cours de deuxième semestre (juillet ou août 2007). Il est de plus très difficile de trouver un logement en été.

Hébergement. Les Rotariens australiens demandent aux boursiers de trouver à se loger en cité universitaire avant leur arrivée. Ne comptez pas sur votre conseiller rotarien pour vous aider ou vous héberger en attendant qu'une chambre soit disponible. C'est à vous de prendre en charge les coûts d'hébergement en attendant d'obtenir une chambre.

Formation linguistique. Si l'anglais n'est pas votre langue maternelle, vous devrez passer et obtenir un IELTS pour obtenir un visa d'études en Australie. Le TOEFL (Test Of English as a Second Language) n'étant en général pas accepté, les boursiers du Rotary souhaitant étudier en Australie doivent envoyer à la Fondation leurs résultats à l'IELTS (International English Language Testing System). Vous pouvez toutefois vous renseigner auprès du consulat australien le plus proche sur les dérogations éventuelles vous permettant de présenter vos résultats au TOEFL.

Visa et assurance maladie. Les boursiers de la Fondation sont considérés comme des étudiants à plein temps. Pour obtenir un visa, prenez contact avec l'ambassade ou le consulat le plus proche au moins quatre mois avant votre départ. Pour vous informer sur les formalités d'obtention d'un visa étudiant, nous vous recommandons de prendre contact avec les anciens boursiers de la Fondation qui se sont rendus dans votre pays d'accueil.

Environ 500 AUD (par virement international) devront être envoyés à l'établissement pour couvrir les frais d'assurance maladie des étudiants étrangers (OHSC). Votre bourse ne couvre pas ces frais. Cette assurance est obligatoire pour l'obtention du visa, mais vous devrez obtenir une assurance complémentaire répondant aux conditions du Rotary, surtout en ce qui concerne le rapatriement du corps, l'évacuation médicale ou tout déplacement en dehors d'Australie. Après avoir reçu votre paiement, l'université envoie le certificat d'admission à joindre à la demande de visa. Faute de quoi, aucun visa ne sera délivré.

Frais de scolarité. L'université envoie une lettre d'acceptation à lui retourner dûment signée et accompagnée du règlement des frais de scolarité du premier semestre et de l'assurance OSHC.

Toutefois, les boursiers de la Fondation fournissent uniquement les pièces suivantes :

- Le règlement de l'assurance maladie OSHC ;
 - Une copie de la lettre d'obtention de votre bourse envoyée par la Fondation ;
- (TSVP)*

- Une déclaration informant l'établissement d'accueil que le montant de votre bourse d'études sera débloqué à votre arrivée en Australie.
- Si l'université exige le versement d'une caution pour votre admission ou votre hébergement, vous devrez avancer ces fonds en attendant de recevoir votre premier versement.

Documentation.

Renwick, George. *A Fair Go for All : Australian and American Interactions*. Yarmouth, ME : Intercultural Press, 1991.

Sharp, Ilsa. *Australia*. SB Graphic Arts Publishing, 2002.

Ces informations nous ont été fournies par d'anciens boursiers et sont sujettes à changement. Nous vous fournissons une liste d'anciens boursiers susceptibles de vous renseigner sur l'université, le logement, les contacts avec les Rotariens du pays d'accueil, etc.

Importantes informations sur le CANADA

Année universitaire. Dans ce pays, l'année universitaire au niveau master et doctorat dans le cadre d'un cycle d'études sanctionné par un diplôme est de 12 mois. Les bourses de la Fondation couvrant en principe huit mois d'études, prévoyez de subvenir à vos besoins si vous désirez terminer l'année universitaire ou rester au Canada plus longtemps. La Fondation prend en charge 2 semestres d'études et non trois. N.B. : Les billets d'avion aller-retour ne sont pas valides au-delà de 12 mois.

Paiement des droits et acomptes. Les boursiers prennent en charge les acomptes demandés par l'université. Ces frais leur sont remboursés plus tard à condition d'y suivre des cours. Par contre, si l'université demande à être réglée à l'avance, vous devez expliquer que votre bourse vous sera versée à votre arrivée au Canada, mais que vous pouvez fournir une copie envoyée par la Fondation confirmant l'obtention de cette bourse.

Boursiers étudiant au Québec. Avant de présenter votre demande de visa pour le Canada, vous devez obtenir un Certificat d'acceptation du Québec (CAQ).

Seules les versions du formulaire de **demande de Certificat d'acceptation du Québec (CAQ)** imprimés depuis janvier 2006 sont **valables**. Vous pouvez le télécharger en français sur <http://www.immigration-quebec.gouv.qc.ca/publications/fr/form/dca-etudes-dynamique.pdf> ou en anglais sur <http://www.immigration-quebec.gouv.qc.ca/publications/en/form/DCA-etudes-dynamique-en.pdf>

Une fois rempli, il doit être envoyé à :

Ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles
Service aux étudiants étrangers
285, rue Notre-Dame Ouest, rez-de-chaussée, bureau G-15
Montréal (Québec) H2Y 1T8
Téléphone : +1-514 864-9191 ; Fax : +1-514 864-3825 ; site internet en anglais et français :
<http://www.immigration-quebec.gouv.qc.ca/en/index.asp>
<http://www.immigration-quebec.gouv.qc.ca/fr/index.asp>

Veillez débiter vos démarches suffisamment à l'avance pour obtenir à temps CAQ et visa.

Boursiers étudiant à Montréal. Si votre langue maternelle n'est ni l'anglais, ni le français, vous devrez passer l'examen Berlitz pour le Rotary ou le TOEFL (voir le livret du boursier pour plus d'informations). Parler les deux langues ne peut que faciliter votre capacité à remplir votre rôle d'ambassadeur de bonne volonté. La Fondation peut donc prendre en charge le financement d'un mois de cours dans l'une de ces langues. Veuillez contacter votre correspondant à la Fondation pour plus de détails.

Visa. Pour vous informer sur les formalités d'obtention d'un visa étudiant, nous vous recommandons de prendre contact avec les anciens boursiers de la Fondation qui se sont rendus dans votre pays d'accueil.

Documentation.

Guide des étudiants étrangers, 5ème éd. Ottawa, Ontario : Bureau canadien des étudiants étrangers (BCEI), 1993.

Étudier au Canada. (www.studyincanada.com)

Informations en français sur le système scolaire canadien, la vie au Canada, les campus, etc.

Bureau canadien de l'éducation internationale. (www.cbie.ca)
(TSVP)

Informations en français sur l'immigration concernant les étudiants étrangers.

Association des universités et collèges du Canada. (www.aucc.ca)

Vaste choix de renseignements en français sur l'enseignement supérieur, les publications et activités internationales.

Services d'immigration au Canada. (www.cic.gc.ca)

Informations en français sur le Canada et sa politique d'immigration.

About Canada. (www.canada.gc.ca/canadiana/cdaindex.html)

Informations générales en anglais et en français.

Ces informations nous ont été fournies par d'anciens boursiers et sont sujettes à changement. Nous vous fournissons une liste d'anciens boursiers susceptibles de vous renseigner sur l'université, le logement, les contacts avec les Rotariens du pays d'accueil, etc.

Importantes informations sur les ÉTATS-UNIS

Admission dans les établissements américains. Certaines universités américaines requièrent le dépôt des dossiers dès novembre pour commencer en août ou septembre. Faites donc votre demande suffisamment tôt auprès de l'établissement qui vous a été assigné mais aussi auprès d'autres universités approuvées par la Fondation. Sachez que les procédures d'admission dans la plupart des établissements sont compliquées et que les documents à fournir sont nombreux. Renseignez-vous au bureau des admissions de votre établissement désigné.

Visa. Une fois admis dans votre établissement d'affectation, l'université vous remettra les documents nécessaires (formulaire I-20) pour l'obtention d'un visa. Si le programme de l'université est de 12 à 24 mois, on peut vous demander un affidavit prouvant que vous disposez des fonds nécessaires avant de vous remettre les papiers indispensables pour votre demande de visa. Par ailleurs, le programme de bourses du Rotary vous garantissant le financement de vos neuf mois d'études (deux semestres), il se peut que l'école vous demande une preuve de solvabilité supplémentaire au cas où vous désiriez résider plus longuement dans le pays.

Une demande de visa peut prendre **jusqu'à 12 semaines**. La plupart des étudiants obtiennent un visa de type F1, J1 ou M. À vous de vous renseigner afin de définir lequel s'applique à votre situation. Avant votre arrivée, votre établissement doit inscrire votre nom dans le fichier S.E.V.I.S. (Student Exchange Visitor Information System) des étudiants étrangers aux États-Unis. Au moment de votre entrée aux États-Unis, les services des douanes vérifieront que votre nom est bien inscrit dans ce fichier. **Attention :** Vous ne pouvez pas entrer aux États-Unis avant les 30 jours précédant la date de début de vos études inscrite sur votre formulaire I-20. Une fois aux États-Unis, toutes questions concernant votre visa doivent être adressées au D.S.O. ou Designated School Officer de votre établissement.

Pour vous informer sur les formalités d'obtention d'un visa étudiant, nous vous recommandons de prendre contact avec les anciens boursiers de la Fondation qui se sont rendus dans votre pays d'accueil.

Assurance maladie. Les États-Unis n'ayant pas de système de couverture sociale pour les étudiants, il est nécessaire de souscrire une police d'assurance. Bien que certaines universités exigent que vous preniez l'assurance qu'elles proposent, il est possible qu'elle ne réponde pas complètement aux critères de la Fondation. Dans ce cas, il vous faudra contracter une assurance complémentaire. Veuillez noter que vous êtes dans l'obligation d'être couvert par une assurance à partir du jour de votre départ, et ce jusqu'à celui de votre retour.

Documentation. L'association internationale des éducateurs (NAFSA) propose des guides et brochures utiles qui peuvent être commandés à l'adresse suivante :

Publications Department
 NAFSA-Association of International Educators
 1875 Connecticut Avenue, NW, Suite 1000
 Washington, DC 20009-5728 - USA
 Téléphone : +1-202-462-4481
 Fax : +1-202-667-3319
 Courriel : inbox@nafsa.org
 Site Internet : <http://www.nafsa.org>

Service des visas du Département d'État
www.travel.state.gov/visa_services.html#niv
Informations sur les visas pour étudiants étrangers

(TSVP)

Althen, Gary. *American Ways*. Yarmouth, ME : Intercultural Press, 1996.

Lanier, Alison. *Living in the U.S.A.* 5^{ème} édition, révisée par Gay, Charles W., Intercultural Press, 1996.

Stewart, Edward S. and Bennett, Milton J. *American Cultural Patterns*. Yarmouth, ME, Intercultural Press, 1992.

Hall, Edward T. and Hall, Mildred. *Understanding Cultural Differences (Germans, French and Americans)*. Intercultural Press, 1990.

Zongren, Liu. *Two Years in the Melting Pot*. China Books, San Francisco, 1988.

Carroll, Raymonde. *Evidences invisibles. Américains et Français au quotidien*. Seuil, 1987.

Ces informations nous ont été fournies par d'anciens boursiers et sont sujettes à changement. Nous vous fournissons une liste d'anciens boursiers susceptibles de vous renseigner sur l'université, le logement, les contacts avec les Rotariens du pays d'accueil, etc.

Importantes informations sur la FRANCE

Admission dans les établissements français. De nombreuses universités françaises offrent des programmes d'études spécialisés dans des IEFEE ou Instituts d'études françaises pour étudiants étrangers. Ces programmes de formation linguistique sur un an combinent des cours de langues avec des apprentissages culturels et des cours de géographie, anthropologie, histoire, sciences politiques, etc. Ces programmes ne sont pas destinés aux boursiers poursuivant des études d'un an ou plus.

Les études universitaires en France sont divisées en trois cycles d'études. Si vous envisagez de vous inscrire en premier cycle (deux premières années d'enseignement universitaire), vous devez présenter votre demande auprès du consulat ou de l'ambassade de France de votre pays avant janvier ou février. Veuillez obtenir les documents nécessaires et présenter votre demande immédiatement. Si vous avez dépassé cette date limite, contactez votre coordinateur pour explorer les possibilités qui vous sont offertes (étudiant libre étranger). La plupart des universités sont fermées durant le mois d'août. Demander une confirmation d'inscription avant le mois d'août ou une lettre officielle d'un professeur certifiant qu'il dirigera vos études dans son département. Ces documents vous seront utiles pour effectuer une demande de visa au mois d'août.

Si vous présentez un dossier de deuxième ou troisième cycle, l'université peut très bien ne vous communiquer sa décision que peu de temps avant le début des cours. Nous vous demandons par conséquent de nous envoyer toutes informations émanant de votre université et concernant le statut de votre demande, telles qu'une attestation de préinscription ou une lettre d'un professeur acceptant de diriger vos recherches.

Il est fortement recommandé de présenter une demande d'inscription auprès d'au moins un autre établissement approuvé par la Fondation.

Calendrier universitaire. L'année universitaire débute en septembre ou octobre. Il est rare de pouvoir commencer ses études en janvier. Les boursiers n'étant pas admis pour l'automne devront donc chercher un établissement de substitution dans un autre pays. Les dates de début des études des chercheurs sont par contre flexibles.

De même, les boursiers doivent savoir si les résultats de leur test sont satisfaisants au plus tard fin août pour débiter leurs études en septembre. Nous conseillons donc aux boursiers de passer leur test Berlitz le plus tôt possible.

Visa. Pour vous informer sur les formalités d'obtention d'un visa étudiant, nous vous recommandons de prendre contact avec les anciens boursiers de la Fondation qui se sont rendus dans votre pays d'accueil.

À votre arrivée. Outre votre visa, vous devez être en possession d'une *carte de séjour* que vous devrez obtenir auprès de la préfecture de police de la ville où vous étudiez dans les jours suivant votre arrivée. Pour cela, présentez-vous à la préfecture avec tous les documents qui ont été nécessaires à l'obtention de votre visa ainsi qu'un certificat médical et une attestation d'assurance. Veuillez vous renseigner auprès du consulat de France sur les documents que vous devrez fournir, et en emporter plusieurs exemplaires avec vous.

Sécurité Sociale. La loi française oblige les universités à s'assurer que tous leurs étudiants sont affiliés à la *Sécurité Sociale*, système national de protection sociale qui couvrira l'essentiel de vos frais médicaux éventuels pendant votre séjour. Utilisez une partie des fonds réservés pour vos faux frais afin de régler cette assurance, dont le montant est approximativement de 175 EURO pour un an. NOTE : Cette assurance ne couvre pas : trajets aller- retour, évacuation sanitaire et rapatriement du corps. Une assurance complémentaire est donc nécessaire pour satisfaire aux exigences de la Fondation.

(TSVP)

Les services de voyage du Rotary (le RITS) réservent les billets d'avion jusqu'à Paris. Les étudiants se rendent ensuite sur leur lieu d'études en train. Pour effectuer vos réservations en ligne, consultez les sites www.sncf.fr ou www.raileurope.com. Le prix du billet aller-retour en 2ème classe est remboursé par la Fondation.

Hébergement. Pour un appartement, le bail peut être de 6 ou 12 mois suivant les cas. Vous devrez verser 3 mois de caution qui vous seront remboursés au moment de votre départ. Il est fortement recommandé de se munir de suffisamment d'argent afin de faire face à ces frais avant le premier versement de la bourse. Pour Paris (voir *S'héberger à Paris*), nous vous recommandons de demander l'aide de votre conseiller rotarien français. Les bureaux des étudiants étrangers de votre université d'accueil ou le consulat de votre pays d'origine en France peuvent également être de bonnes sources d'informations. Toute personne titulaire d'une carte de séjour peut demander à la CAF (Caisse d'Allocations Familiales) une aide financière sous la forme d'une allocation logement.

L'Association des boursiers de la Fondation Rotary rassemble les anciens boursiers de la Fondation résidant en France et parraine chaque année avec les districts français plusieurs manifestations pour les boursiers de la Fondation étudiant en France, dont un week-end d'accueil fin septembre auquel doit participer tout boursier nouvellement arrivé. Les activités de cette association rencontrent toujours beaucoup de succès chez les boursiers qui y obtiennent toutes les informations nécessaires. Il vous est possible d'utiliser les fonds réservés aux faux frais pour couvrir vos frais de participation.

Documentation. Le Centre National des Œuvres Universitaires et Scolaires (CNOUS) a produit une excellente publication intitulée « *Je pars en France* », que vous pouvez vous procurer auprès des services culturels de la plupart des consulats français ou en écrivant au Centre International des Étudiants et Stagiaires (CIES), 18 rue de la Grange-aux-Belles, 75010 Paris.

Brame, Geneviève. *Living And Working in France - Chez vous en France*. Kogan Page, 2001 & 2004.

Daley, Robert. *Portraits of France*. Boston : Little, Brown, and Co., 1991

Platt, Polly. *French or Foe?: Getting the Most Out of Visiting, Living, and Working in France*. Yarmouth, ME : Intercultural Press, 1995.

Hall, Edward T. and Hall, Mildred. *Understanding Cultural Differences (Germans, French and Americans)*. Intercultural Press, 1990.

Bernstein, Richard. *La fragilité de la France*. François Bourin, 1991.

Zeldin, Théodore. *Les Français*. Points actuels, Seuil, 1983.

Merk, Vincent und Browaeys, Marie-Joëlle. *Frankrijk*. Wolters-Noordhoff Groningen, 1992.

Hill, Richard. *We Europeans*. Europublications, Bruxelles, 1993.

Barzini, Luigi. *The Europeans*. Penguin books, 1983.

Gopnick, Adam. *Paris to the Moon*. Random House Trade, 2001.

Gopnick, Adam. *Americans in Paris : A Literary Anthology*. Library of America, 2004.

www.education.gouv.fr ; www.recherche.gouv.fr ; www.info-France-usa.org ; <http://french.about.com/> www.yahoo.fr (cliquer sur 1. Enseignement et Formation, 2. Enseignement Supérieur, 3. Écoles, Universités et Facultés) ; www.doucefrance.com ; www.france-universite.net ; www.afusa.org (alliance Française USA)

Se loger à Paris :

- www.fusac.fr : Contacts et conseils d'hébergement pour Anglophones à Paris
- Vérifier si des chambres sont disponibles auprès des Cités Universitaires
- Consulter les annonces affichées à l'église Américaine à Paris
- Demander l'aide des Rotariens de votre club d'accueil
- Consulter le site www.caf.fr, pour obtenir éventuellement une aide financière

Ces informations nous ont été fournies par d'anciens boursiers et sont sujettes à changement. Nous vous fournissons une liste d'anciens boursiers susceptibles de vous renseigner sur l'université, le logement, les contacts avec les Rotariens du pays d'accueil, etc.

Importantes informations sur le JAPON

Inscription. Tous les boursiers d'un an, à l'exception des bénéficiaires d'une *bourse d'études pour le Japon*, doivent obtenir avant leur départ le niveau I de l'examen de compétences linguistiques (日本語能力試験) que fait passer le gouvernement japonais au mois de décembre. Inscrivez-vous dès maintenant à cet examen. Renseignements : <http://momo.jpf.go.jp/hiroba/home.html>. *En cas d'échec, contactez immédiatement votre coordinateur Bourses pour discuter des alternatives possibles.*

Année universitaire. L'année universitaire au Japon débute en avril. Cependant, de nombreux établissements permettent aux étudiants de débiter en milieu d'année (septembre ou octobre), à condition d'avoir obtenu dans les deux années précédentes l'examen de niveau I cité plus haut. Dans ce cas, il vous appartient de contacter votre établissement immédiatement car les formalités peuvent prendre jusqu'à 6 mois. *Les boursiers 2006-2007 ne peuvent débiter leurs études en avril 2006.*

Visa pour le Japon. L'obtention d'un visa pouvant prendre plusieurs mois, il est conseillé de s'y prendre dès confirmation de votre admission par l'établissement universitaire. Quelle que soit la durée de votre séjour, vous devez obtenir un certificat d'éligibilité afin de pouvoir faire une demande de visa d'études auprès d'une ambassade ou d'un consulat japonais. Votre établissement d'accueil devrait donc dès votre admission demander ce certificat d'éligibilité auprès du Ministère de la Justice japonais. En cas de problème pour l'obtention de ce certificat ou de votre visa, vous devriez demander immédiatement à vos hôtes rotariens de vous aider. Pour vous informer sur les formalités d'obtention d'un visa étudiant, nous vous recommandons enfin de prendre contact avec les anciens boursiers de la Fondation qui se sont rendus dans votre pays d'accueil.

Logement. Il est assez difficile de trouver un logement au Japon et nous vous conseillons donc de débiter vos recherches dès que possible. La plupart des universités n'offrent pas de possibilité de logement aux étudiants étrangers mais sont prêtes à vous aider dans vos recherches. De plus, vous pouvez demander l'aide des Rotariens vous accueillant, lesquels ne sont cependant pas dans l'obligation de vous aider. Les boursiers étudiant à Tokyo peuvent également contacter le *Center for Domestic and Foreign Students* à l'adresse suivante : 1-21 Yotsuya, Shinjuku-ku, Tokyo 160, Tél. : +81-3-3359-5997.

Assurance

La législation japonaise oblige tout étudiant étranger résidant au Japon pour une période de douze mois ou plus à s'affilier au système d'assurance maladie national. En dessous de douze mois, ils n'y sont pas obligés. Les boursiers se rendant au Japon pour un séjour de trois mois ne sont pas éligibles. Le système d'assurance maladie japonais ne couvre pas les frais d'évacuation médicale ou de rapatriement du corps ; de plus, vous ne serez éligible qu'après avoir rempli toutes les formalités auprès des services d'immigration japonais. Il vous faut donc souscrire une police d'assurance couvrant votre voyage, les premières semaines de votre séjour et pour toute la durée de votre séjour les frais d'évacuation médicale ou de rapatriement du corps. Pour souscrire à ces polices, vous pouvez vous renseigner auprès de certaines agences de voyages, ou auprès des compagnies dont les brochures sont jointes. Veuillez faire parvenir à votre correspondant à la Fondation un certificat justificatif de chacune des polices d'assurance auxquelles vous aurez souscrit.

Documentation.

Association of International Education, Japon, 4-5-29 Komaba, Meguro-ku, Tokyo 153, par téléphone au +81-3-5454-5216, par fax au +81-3-5454-5236, sur Internet à <http://www.aiej.or.jp/indexle.html>.

Center for Domestic and Foreign Students (<http://www.naigai.or.jp/>) Informations pratiques sur la vie, les études et l'hébergement au Japon. Site en anglais et japonais.

Japan Information Network (<http://www.jinjapan.org/>)
Informations générales sur la géographie et la culture du Japon

De Mente, Boye. *Behind the Japanese Bow : An In-Depth Guide to Understanding and Predicting Japanese Behavior*. Lafayette. Intercultural Press, 1993.

Finklestein, Barbara. *Transcending Stereotypes : Discovering Japanese Culture and Education*. Yarmouth, ME : Intercultural Press, 1991.

A Guide to Living Abroad : A Practical Reference for Living in Japan. Princeton, NJ : Living Abroad Publishing, Inc. 1995.

Barnlund, Dean C. *Communicative Styles of Japanese and Americans : Images and Realities*. Wadsworth Publishing Company, 1989.

Condon, John and Kurata, Keisuke. *In Search of What's Japanese about Japan*. Shufunotomo, Tokyo.

Condon, John. *With Respect to the Japanese. A Guide for Americans*. Intercultural Press, 1984.

Ces informations nous ont été fournies par d'anciens boursiers et sont sujettes à changement. Nous vous fournissons une liste d'anciens boursiers susceptibles de vous renseigner sur l'université, le logement, les contacts avec les Rotariens du pays d'accueil, etc.

Importantes informations sur la NOUVELLE-ZÉLANDE

Visa. Pour obtenir un visa étudiant, vous devrez fournir un certain nombre de documents, y compris la preuve de ressources suffisantes et un billet d'avion aller-retour. Vous devez joindre une copie de la lettre de garantie financière ainsi que toute autre preuve de vos ressources financières à votre demande de visa. La copie de votre itinéraire devrait être suffisante pour apporter la preuve d'un voyage aller retour. La Fondation Rotary ne peut se porter garant sur le formulaire « caution financière de l'étudiant ».

Droits et frais d'inscription. Les boursiers de la Fondation sont considérés au même titre que les étudiants néo-zélandais en ce qui concerne le montant des droits. Il vous suffit donc de présenter la lettre envoyée par la Fondation. Vérifiez toutefois qu'il est bien indiqué que vous payez les mêmes montants que les étudiants du pays.

Si votre établissement vous demande de payer les droits d'inscription avant votre arrivée en Nouvelle-Zélande, expliquez-lui que le montant de votre bourse ne vous sera acquitté qu'à votre arrivée et que vous ne pourrez procéder au règlement de vos droits qu'à ce moment-là. Veuillez leur fournir une copie de la lettre de garantie financière comme preuve de votre bourse. En revanche, tout acompte sur vos droits devra être réglé sur vos propres fonds et vous sera remboursé dans l'un des versements de votre bourse si vous vous inscrivez dans cette université.

Début des études. L'année universitaire débute entre janvier et mars dans la plupart des établissements. Les boursiers doivent entamer leurs études au plus tard avant le 30 juin 2008. Il est donc impossible de s'inscrire en cours de deuxième semestre 2007. Il est de plus très difficile de trouver un logement en été.

Hébergement. La formule la plus courante en Nouvelle-Zélande est la location à plusieurs. Les locataires ont chacun leur chambre, mais partagent le reste de l'appartement. Les frais (nourritures ou autres) sont eux aussi partagés entre locataires, de même que la préparation des repas.

Orientation des boursiers. Les six districts néo-zélandais organisent un séminaire d'orientation. Contactez votre conseiller Rotarien sur place pour plus de renseignements.

Visa. Pour vous informer sur les formalités d'obtention d'un visa étudiant, nous vous recommandons de prendre contact avec les anciens boursiers de la Fondation qui se sont rendus dans votre pays d'accueil.

Documentation.

Lonely Planet guide to New Zealand

www.lonelyplanet.com

www.immigration.govt.nz

www.nzta.govt.nz (Office du tourisme)

<http://au.yahoo.com/Regional/Countries/NewZealand/Education>

Ces informations nous ont été fournies par d'anciens boursiers et sont sujettes à changement. Nous vous fournissons une liste d'anciens boursiers susceptibles de vous renseigner sur l'université, le logement, les contacts avec les Rotariens du pays d'accueil, etc.

Importantes informations sur le ROYAUME-UNI et l'IRLANDE

Année universitaire. La plupart des programmes d'études supérieures du Royaume-Uni et d'Irlande s'étendent sur 12 mois. Si vous êtes titulaire d'une bourse d'un an de la Fondation Rotary, votre bourse ne finance que neuf mois d'études. Aucune dérogation à la durée de cette bourse ne pouvant être accordée, les trois mois suivants seront donc à votre charge si vous désirez obtenir un diplôme. NOTE : Les billets d'avion aller-retour sont valables pour une période de 12 mois à partir de la date initiale de départ. Si vous comptez prolonger votre séjour au-delà de 12 mois, ne prenez qu'un billet aller.

Bourse pluriannuelle. Si vous avez obtenu une bourse de deux ans, vous devez vous inscrire chaque année dans des études à plein temps. Vous devez avoir accompli l'ensemble du programme de 1^{ère} année au terme de la première année et ne pas utiliser la seconde année pour la rédaction d'un mémoire, etc. Si vous avez été admis dans un programme d'un an et avez obtenu une bourse de deux ans, vous devez vous inscrire dans un autre programme d'un an de la même institution pour la deuxième année de votre bourse. Vous ne pouvez pas changer d'établissement après la première année. Aucune dérogation à cette règle ne sera accordée.

Orientation. À l'approche de votre départ, vous recevrez des informations sur le week-end LINK, séminaire d'orientation organisé par le Rotary du Royaume-Uni et d'Irlande et qui se tiendra au Royaume-Uni. Ce séminaire, le plus ancien et le plus important existant, se déroule généralement le dernier week-end de septembre. Vous y rencontrerez les 150 autres boursiers du Rotary au Royaume-Uni et en Irlande, ainsi que les Rotariens qui les hébergent pendant ce week-end. Votre présence à ce séminaire est fortement recommandée ; vous pouvez utiliser les fonds de votre bourse (catégorie faux-frais) pour financer vos frais de transports, mais aucun financement supplémentaire ne vous sera accordé.

Assurance maladie. Le *National Health Service* (NHS) peut vous couvrir partiellement selon les exigences de la Fondation Rotary en matière d'assurance maladie pendant votre séjour au R.-U. Le NHS n'offre pas de prestations suffisantes aux boursiers du Rotary en ce qui concerne notamment le rapatriement du corps, l'évacuation médicale ou les déplacements en dehors du R.-U. y compris votre voyage en provenance de l'étranger. Même si vous décidez de souscrire une assurance au NHS, vous devrez prendre une assurance complémentaire.

Visas et autorisations d'entrée sur le territoire. Depuis le 13 novembre 2003, les citoyens des pays suivants souhaitant rester au Royaume-Uni pour plus de six mois doivent obtenir une autorisation d'entrée sur le territoire : Afrique du Sud, Australie, Canada, Corée du Sud, États-Unis, Hong Kong (statut particulier pour les titulaires d'un passeport BN(O) – *British National (Overseas)* - faisant leur demande à Hong Kong), Japon, Malaisie, Nouvelle-Zélande et Singapour.

Renseignez-vous suffisamment tôt à l'ambassade ou au consulat britannique ou irlandais pour entreprendre les démarches nécessaires (<http://www.ukvisas.gov.uk/>). Dans certains cas, les visas doivent être demandés à l'avance. Si tel est le cas, vous devez envoyer une copie de votre visa à la Fondation Rotary avant votre départ. Nous vous recommandons également de prendre contact avec les anciens boursiers de la Fondation qui se sont rendus dans votre pays d'accueil.

Enregistrement auprès de la police. Il se peut que vous deviez payer une taxe d'enregistrement auprès de la police à votre arrivée dans la ville d'accueil. Vous pourrez utiliser votre allocation faux frais à cet effet (bourses d'un an, stages linguistiques).

Banques. Ouvrir un compte bancaire au Royaume-Uni peut être long et difficile. Les versements aux boursiers étudiant dans ces pays seront réalisés par virement bancaire dans leur pays d'origine et dans sa monnaie officielle. Un formulaire à cet effet est disponible dans le *Livret du boursier*. N'hésitez pas à demander à votre conseiller hôte de vous accompagner dans vos démarches.

Documentation.

The British Council

www.britcoun.org

The Council for International Education

www.ukcosa.org.uk/

Étudier au Royaume-Uni

www.studyuk.hobsons.com

Les pages d'accueil du gouvernement

www.open.gov.uk

Barron, Tom. *Get Set for Study in the UK*. Edinburgh University Press, 2003

Delaney, Mary. *Of Irish Ways*. ISBN 0-06-46035-3

Hill, Richard. *We Europeans*. Europublications, Bruxelles, 1993.

Barzini, Luigi. *The Europeans*. Penguin books, 1983.

Irlande

Davenport, Fionn. *Ireland*. Lonely Planet Publishing, 2002.

Levy, Patricia. *Culture Shock ! Ireland*. Graphic Arts Center Publishing, 2002.

http://www.gacpc.com/gacpc/titles/title_pages/CSIRER1.asp

www.lonelyplanet.com

Ces informations nous ont été fournies par d'anciens boursiers et sont sujettes à changement. Nous vous fournissons une liste d'anciens boursiers susceptibles de vous renseigner sur l'université, le logement, les contacts avec les Rotariens du pays d'accueil, etc.

Informations importantes sur la SCANDINAVIE

Formation linguistique. De nombreux cours sont enseignés en anglais. Si vous n'êtes pas anglophone et souhaitez assister à ces cours, vous devez passer le TOEFL. Aucun stage linguistique d'anglais n'est offert. Si vous souhaitez suivre les cours dispensés dans la langue du pays où vous vous rendez, vous devez passer un examen Berlitz dans cette langue avant d'avoir accès à un stage linguistique.

Nous incitons vivement tous les boursiers, y compris ceux qui ont opté pour des cours en anglais, à suivre une formation linguistique dans la langue de leur pays d'accueil. Pour suivre un tel stage, penser à s'inscrire suffisamment à l'avance : les instituts de langues scandinaves ont souvent des dates limites d'inscription tôt dans l'année ainsi qu'un nombre de places limité dans leurs cours d'été.

Visas et permis de séjour. Pour les boursiers des pays n'ayant pas besoin de visas pour entrer dans les pays scandinaves, un permis de séjour doit être obtenu pour tout séjour d'une durée égale ou supérieure à trois mois. Ce permis doit vous être délivré avant votre départ. Cette procédure pouvant prendre plusieurs mois, il est conseillé de faire cette demande dès confirmation de votre admission. Votre bourse et votre billet d'avion ne seront délivrés qu'après réception d'une copie de ce document par votre correspondant Bourses. Pour vous informer sur les formalités d'obtention d'un visa étudiant, nous vous recommandons de prendre contact avec les anciens boursiers de la Fondation qui se sont rendus dans votre pays d'accueil.

Droits d'inscription et frais. La plupart des universités scandinaves sont gratuites, bien que les boursiers y soient requis de payer une somme minimale. Veuillez faire connaître le montant de cette somme à votre correspondant Bourses, afin que celle-ci puisse vous être remboursée.

Documentation.

Bain, Carolyn, et al. *Scandinavian Europe*. Lonely Planet Publishing, 2003.

Hill, Richard. *We Europeans*. Europublications, Bruxelles, 1993.

Barzini, Luigi. *The Europeans*. Penguin books, 1983.

Monk, Karin Vidstrup. *Scandinavian phrasebook*. Lonely Planet Publishing, 2001.

Norden (<http://www.abo.fi/norden/>) : Informations générales en anglais, finnois et suédois sur l'enseignement supérieur dans les pays nordiques.

www.lonelyplanet.com

DANEMARK

CiriusOnline.dk (<http://www.ciriusonline.dk/english/factsheets/>)

Informations sur les études au Danemark, accessibles en danois et en anglais.

Udenrigsministeriet, Royal Danish Ministry of Foreign Affairs (<http://www.um.dk/>)

Department of Information, Asiatisk Plads 2, DK-1448 Copenhagen K, Danemark

Informations générales du ministère des Affaires étrangères sur le Danemark, y compris en français.

(TSVP)

FINLANDE

Center for International Mobility (CIMO)

Hakaniemenkatu 2

P.O. Box 343

00531 Helsinki FINLANDE

Tél. : +358-0-7747-7033

Fax : +358-0-7747-7064

<http://www.cimo.fi>

Discover Finland (À la découverte de la Finlande) (www.finland.cimo.fi/)

Informations en anglais sur les études en Finlande.

(<http://www.uvi.fi>)

Informations en anglais, finnois et suédois sur les permis de séjour et l'immigration en Finlande

Swallow, Deborah. *Culture Shock ! Finland*. Graphic Arts Center Publishing, 2002.

http://www.gacpc.com/gacpc/titles/title_pages/CSFIN.asp

SUÈDE

Hogskoleverket : Agence nationale pour l'enseignement supérieur (<http://www.hsv.se/>)

Informations en anglais et suédois sur la vie universitaire en Suède

The Swedish Institute (<http://www.si.se>)

Informations en anglais et français sur la recherche linguistique en Suède

Ministère suédois des Affaires Étrangères : www.utrikes.regeringen.se/inenglish/visainfo.htm

Informations en suédois et en anglais sur l'obtention des visas et permis de séjour.

Bureau suédois des Migrations : www.migrationsverket.se/load1.htm?english/einfo/estudgy.htm?

Informations en anglais et suédois concernant l'obtention des visas et permis de séjour.

<http://www.virtualsweden.net/si/67.cs>

Informations générales en anglais

Robinowitz, Christina Johansson and Carr, Lisa Werner. *Modern-Day Vikings. A practical Guide to Interacting with the Swedes*. Intercultural Press, 2001.

NORVÈGE

National Academic Information Center (<http://www.nnr.no/>)

Pb 8150 Dep, 0033 OSLO, +47-21021860 tel, +47-21021802 fax, NAIC@nnr.no.

Informations en anglais et norvégien du centre national d'information universitaire sur l'admission des étudiants étrangers dans l'enseignement supérieur, une liste des universités et domaines d'études.

Det Norske Universitetsrad (<http://www.uib.no/ur/>)

Informations en anglais sur les établissements d'enseignement supérieur.

ODIN (<http://odin.dep.no>)

Informations générales en français.

Su-Dale, Elizabeth. *Culture Shock ! Norway*. Graphic Arts Center Publishing, 2002.

http://www.gacpc.com/gacpc/titles/title_pages/CSNORR1.asp

Ces informations nous ont été fournies par d'anciens boursiers et sont sujettes à changement. Nous vous fournissons une liste d'anciens boursiers susceptibles de vous renseigner sur l'université, le logement, les contacts avec les Rotariens du pays d'accueil, etc.

Informations importantes sur l'INDE

Admission dans les universités indiennes. Il vous faudra faire preuve de patience et de ténacité. Contacter les Rotariens hôtes dès que possible. Ils pourront vous aider pour l'admission et l'hébergement. Il est parfois difficile d'avoir accès à l'information par écrit. Communiquer par téléphone, fax, courriel ou directement au moyen d'une personne contact sur place afin de rassembler les documents dont vous avez besoin. Ne soyez pas passif et insistez s'il le faut pour obtenir satisfaction. Nous vous conseillons de déposer un dossier de candidature auprès d'autres établissements d'études et de faire preuve de flexibilité en ce qui concerne votre date de départ et votre destination finale. Rester en communication avec votre correspondant à la Fondation pour bien préparer votre arrivée. Les cours commencent fin juillet ; entamez votre procédure d'admission sans plus tarder.

Visa. Les boursiers souhaitant devenir étudiants chercheurs en Inde doivent obtenir un visa spécial, bien plus long et plus difficile à obtenir qu'un simple visa étudiant. Renseignez-vous auprès des services consulaires indiens de votre pays (www.indiastudies.org).

Pour plus de renseignements sur les procédures à suivre, consultez l'adresse Internet suivante : http://www.indianembassy.or/consular/visa_guide.htm. Vous trouverez le consulat ou l'ambassade dont vous dépendez à l'adresse <http://www.indianembassy.org/links/indialinks.htm>, section *Web Sites of Indian Missions*. Important : Assurez-vous que votre établissement d'études est spécifié sur votre visa. Un tel oubli vous poserait des problèmes sur place qu'il vous faudrait alors résoudre en collaboration avec votre établissement d'études.

Pour vous informer sur les formalités d'obtention d'un visa étudiant, nous vous recommandons enfin de prendre contact avec les anciens boursiers de la Fondation qui se sont rendus dans votre pays d'accueil.

Connaissances linguistiques. Les boursiers doivent obtenir un score d'au moins 173 (test informatique) ou de 500 (version papier) au TOEFL.

Une formation linguistique supplémentaire financée par la Fondation dans le pays hôte est éventuellement disponible sur demande après approbation de la Fondation et du district parrain.

Pour être en mesure d'accomplir leur mission d'ambassadeur de bonne volonté, les boursiers doivent suivre des cours d'Hindi, d'Urdu ou dans l'une des quatorze langues officielles, selon la région où ils vont étudier.

Contrôle des changes. Il est impossible de sortir des roupies du pays pour régler par exemple des notes de cartes de crédit. Prenez en compte cet élément dans votre budget. Votre bourse vous sera en effet remise uniquement en roupies à votre arrivée dans le pays.

Communications. Le courrier peut prendre jusqu'à 4 semaines pour arriver à destination. Lorsqu'il n'est pas possible de téléphoner, ayez recours au fax ou au courrier électronique. Toutefois, de nombreuses régions d'Inde sont fréquemment privées d'électricité.

Voyages aériens. La haute saison pour se rendre en Inde dure de novembre à février. Il est alors plus difficile de trouver une place sur les vols.

(TSVP)

Documentation.

Kolanad, Gitanjal. *Culture Shock : India*. (Culture Shock guides) Juin 2001
http://www.gacpc.com/gacpc/titles/title_pages/CSINR1.asp

Naipaul, V.S. *A million mutinies now*, Viking Penguin. 1991

Tharoor, Shashi. *India : From Midnight to the Millennium*. 2001

Tharoor, Shashi. *Le grand roman Indien*. Le seuil, Points. 2002

<http://humanities.uchicago.edu/orgs/aais/hp.htm>

(pour les étudiants chercheurs)

<http://www.indiagov.org/culture/iccr/studyinindia.htm>

www.lonelyplanet.com

Ces informations nous ont été fournies par d'anciens boursiers et sont sujettes à changement. Nous vous fournissons une liste d'anciens boursiers susceptibles de vous renseigner sur l'université, le logement, les contacts avec les Rotariens du pays d'accueil, etc.

Importantes informations sur la BELGIQUE

Admission. Commencez votre procédure d'admission dès que vous connaîtrez votre établissement d'études. Selon les cas, les boursiers peuvent demander une inscription à la 3^{ème} candidature ou au premier, deuxième ou troisième cycle universitaire belge. Les dates limites dans la plupart des universités belges sont fixées au printemps. Votre dossier ne sera étudié que s'il est complet et reçu dans les délais. Les boursiers qui ne sont pas membres de l'Union Européenne doivent obtenir du gouvernement belge une équivalence pour leur diplôme de fin d'études secondaires. Renseignez-vous auprès de votre établissement d'études assigné pour savoir comment obtenir cette équivalence.

À noter : De la mi-mai à la mi-août, il est extrêmement difficile de prendre contact avec le personnel des universités. Demander une confirmation d'inscription avant le mois d'août ou une lettre officielle d'un professeur certifiant qu'il dirigera vos études dans son département.

Visas. Le processus d'obtention d'un visa pour la Belgique peut être long. Veuillez contacter dès que possible un consulat belge pour connaître les procédures à suivre. La plupart des universités sont fermées durant l'été. Demandez une confirmation d'inscription avant le mois d'août ou une lettre officielle d'un professeur certifiant qu'il dirigera vos études dans un département précis. Ces documents vous seront utiles pour effectuer une demande de visa au mois d'août. Pour vous informer sur les formalités d'obtention d'un visa étudiant, nous vous recommandons de prendre contact avec les anciens boursiers de la Fondation qui se sont rendus dans votre pays d'accueil.

Tests linguistiques. Les boursiers doivent passer l'examen Berlitz en français ou en néerlandais. La région de Wallonie (Liège, Namur, Charleroi, Mons, Tournai) est francophone, alors que dans les Flandres (Anvers, Gand, Bruges), où vit 60 % de la population, on parle néerlandais. Les boursiers étudiant à Bruxelles peuvent choisir de passer l'examen français ou néerlandais. La plupart des Flamands peuvent également s'exprimer en français.

Inscription à l'université. L'année universitaire débute en septembre ou octobre. Il est rare de pouvoir commencer ses études en janvier. Les boursiers non-admis en automne devront donc chercher un établissement de substitution dans un autre pays. Le calendrier des étudiants chercheurs est par contre plus flexible.

De même, les boursiers doivent connaître les résultats de leur test au plus tard fin août pour débiter leurs études en septembre. Nous conseillons donc aux boursiers de passer leur test Berlitz le plus tôt possible.

Documentation.

Miles, Rebecca. *Eyewitness Travel Guide to Brussels (Bruges, Ghent, and Antwerp)*. DK Publishing, 2000.

Shilling, Marvinna Andrus. *Update Belgium*. Intercultural Press, 1988.

Anselot, Noël. *Ces Belges qui ont fait la France*. Ed. France-Empire, 1982.

Hill, Richard. *We Europeans*. Europublications, Bruxelles, 1993.

Barzini, Luigi. *The Europeans*. Penguin books, 1983.

Guide Lonely Planet pour la Belgique

(TSVP)

Guide Lonely Planet pour Bruxelles

http://www.gacpc.com/gacpc/titles/title_pages/CSBEL.asp

www.belgium.com

www.lonelyplanet.com

www.tiscali.be

www.belgium.be

www.agers.cfwb.be

www.bruxelles.irisnet.be

Ces informations nous ont été fournies par d'anciens boursiers et sont sujettes à changement. Nous vous fournissons une liste d'anciens boursiers susceptibles de vous renseigner sur l'université, le logement, les contacts avec les Rotariens du pays d'accueil, etc.

Informations importantes sur la TURQUIE

Connaissances linguistiques Les boursiers voulant étudier en Turquie doivent avoir une bonne connaissance du turc, les cours étant donnés la plupart du temps dans cette langue. Même si les cours sont en anglais, les étudiants doivent néanmoins connaître les deux langues.

Une formation linguistique supplémentaire financée par la Fondation dans le pays hôte est éventuellement disponible sur demande après approbation de la Fondation et du district parrain. Veuillez contacter votre coordinateur si vous voulez suivre une formation linguistique d'un mois en Turquie avant le début des cours.

Visa. Un visa étudiant est obligatoire. Contacter le consulat de Turquie pour plus d'informations. Nous vous recommandons également de prendre contact avec les anciens boursiers de la Fondation qui se sont rendus dans votre pays d'accueil.

Sécurité. Dès votre arrivée en Turquie, il faut vous inscrire à votre ambassade ou consulat le plus proche. Ces institutions fournissent en cours d'années des informations concernant la sécurité et les conditions de voyage. Pour des raisons de sécurité, nous insistons pour que tout boursier se tienne régulièrement informé de la situation politique locale et internationale.

Documentation.

Bayraktroglu, Arin. *Culture Shock ! Turkey*. SB Graphic Arts Center Publishing, 2002.

Kinzer, Stephen. *Crescent & Star : Turkey between two worlds*. Farrar, Straus & Giroux, 2001.

www.turkey.org

Ces informations nous ont été fournies par d'anciens boursiers et sont sujettes à changement. Nous vous fournissons une liste d'anciens boursiers susceptibles de vous renseigner sur l'université, le logement, les contacts avec les Rotariens du pays d'accueil, etc.

Informations importantes sur l'ITALIE

La plupart des entreprises et des établissements sont fermés au mois d'août en raison des vacances d'été. Il est donc essentiel d'avoir finalisé votre inscription et de contacter votre conseiller hôte avant la période estivale. Puisque la plupart des universités débutent leurs cours en octobre ou novembre, soumettez toute votre documentation pré-départ à votre coordinateur bourses bien avant le mois d'août.

Admission dans les établissements d'enseignement public. Tous les boursiers demandant une admission dans une université d'état pour un *corsi singoli* (cours qui ne sont pas sanctionnés par un diplôme) doivent déposer leur demande au consulat italien le plus proche. Vous ne pouvez pas vous présenter directement à l'université. Étant donné que tous les dossiers doivent répondre à des critères précis et être accompagnés de nombreux documents, veuillez contacter vous-même le consulat italien pour obtenir plus d'informations. Vous devriez toutefois contacter soit directement l'université, soit utiliser son site Internet afin de connaître le coût des études et d'être en mesure de l'indiquer à votre coordinateur bourses.

Dans la plupart des cas, vous devez prouver votre inscription dans une université accréditée de votre pays d'origine pour être admis à une université italienne. Le consulat peut requérir que vous soyez un étudiant poursuivant un diplôme dans votre pays d'origine. Vous devez préciser que vous retournerez dans la même université pour terminer votre diplôme. Les étudiants du programme *corsi singoli* ne sont en général, bien que cela varie, pas obligés de passer un examen linguistique pour être admis à ces universités. L'université ou le consulat doivent donc être en mesure de fournir une lettre d'admission, *nulla osta*, déclarant que rien ne pourra empêcher votre admission une fois que vous serez acquitté des droits d'inscription. Si vous n'êtes pas en mesure de vous procurer ce document auprès du responsable du service des inscriptions (*segretaria*) ou du consulat, fournir une lettre du professeur qui dirigera vos études.

Renseignez-vous dès aujourd'hui auprès du consulat italien sur les documents à fournir, et commencez à les réunir. Le processus d'admission dans une université peut en effet prendre plusieurs mois, et les dates limites peuvent varier selon les consulats. Les frais causés par ce processus sont de votre responsabilité.

Admission dans les établissements d'enseignement privé. Effectuez votre demande directement auprès de l'établissement. Sachez que l'admission ne sera définitive qu'une fois que vous aurez réussi le test linguistique ou à l'examen d'aptitude administré à votre arrivée. Vous êtes responsable des dépenses jusqu'à la confirmation officielle de votre inscription et l'envoi par vos soins de toute la documentation pré-départ à votre correspondant à la Fondation. Une fois votre admission confirmée par écrit par votre université, vous pouvez à l'aide de pièces justificatives demander le remboursement de toute formation linguistique approuvée par le Rotary ainsi que pour les frais de pension durant ce stage linguistique. Si vous savez que vous devez passer un examen d'entrée avant votre admission, vous devez soumettre un formulaire de demande d'achat de billet pour boursier (option 2) vous permettant de prendre vous-même votre billet et de vous faire rembourser plus tard.

Admission dans les écoles de musique. La plupart des conservatoires et des écoles de musique italiennes requièrent de passer une audition sur place. Essayez si possible d'aller auditionner dès que possible en Italie sur vos propres fonds, afin d'obtenir votre inscription. Toutefois, n'oubliez pas qu'une demande de visa d'études pour l'Italie ne peut pas être faite sur place ; vous devez impérativement faire cette démarche dans votre propre pays. S'il vous est impossible de faire un aller-retour en Italie avant votre bourse, ne vous rendez en Italie pour auditionner que peu de temps avant le début de l'année scolaire. Dans ce cas, vous devrez soumettre un formulaire de demande d'achat de billet pour boursier (option 2) vous permettant de prendre vous-même votre billet et de vous faire rembourser une fois admis.

Le niveau de sélection pouvant être très relevé, nous vous conseillons, afin d'augmenter vos chances de succès tout en limitant vos frais, de déposer votre dossier de candidature dans différentes écoles de musique, et de programmer vos auditions sur une courte période. Se référer au *Livret du boursier* et aux documents ci-joints.

Rappelez-vous que votre bourse ne vous sera versée qu'après confirmation écrite de votre admission et réception des documents de pré-départ. Vous pourrez alors demander à l'aide de pièces justificatives le remboursement de toute formation linguistique approuvée par le Rotary, ainsi que des frais de pension durant ce stage linguistique.

Visa et carte de séjour. Les boursiers doivent entrer dans le pays en possession d'un visa étudiant couvrant la totalité de leur séjour. Tous les boursiers doivent s'immatriculer à la *questura* de la ville où ils étudient (si elle diffère de la ville où ils ont suivi leurs cours de langues) dans la semaine de leur arrivée afin de requérir un permis de séjour. Cette procédure peut demander plusieurs semaines, voire plusieurs mois et nécessite de nombreux documents, comme une lettre de garantie financière et une couverture d'assurance. Si vous avez souscrit à une des polices d'assurance approuvées par le Rotary pour des études à l'étranger, cette police doit répondre aux exigences de la préfecture. Présenter votre carte d'assurance et de la documentation détaillant votre couverture internationale. Se renseigner sur la documentation requise à l'avance pour éviter tout retard dans l'aboutissement de votre dossier. N'oubliez pas de faire une copie de tous les documents que vous aviez soumis pour obtenir votre visa. Si nécessaire, le coût de votre carte de séjour peut être réglé à partir de votre fonds de secours (valable pour les bourses d'un an et stages linguistiques). Nous vous recommandons également de prendre contact avec les anciens boursiers de la Fondation qui se sont rendus dans votre pays d'accueil.

Logement. Trouver un logement en Italie peut être très cher, et il ne faut pas s'y prendre à la dernière minute. La plupart des contrats de location étant signés durant les mois d'été, nous vous conseillons de commencer dès que possible votre recherche. Demandez à votre université si des résidences universitaires ou *collegi universitari* sont disponibles ou si un bureau pour le logement des étudiants existe. Vos hôtes rotariens peuvent éventuellement vous aider, mais sachez qu'ils n'y sont en aucun cas obligés. Nous vous recommandons de prendre contact avec des anciens boursiers, qui pourront vous renseigner sur les échanges d'appartement et autres solutions avantageuses. Renseignez-vous également sur les opportunités d'hébergement mises en place dans le cadre du programme d'échange d'étudiants européens *Erasmus*. Les sites Internet suivants proposent des listings d'appartements dans des villes italiennes : www.postoletto.com ; www.affittistudenti.it ; www.studenti.it ; www.soloaffitti.com.

Documentation.

Barzini, Luigi. *The Italians*. Atheneum, 1996.

Costantino, Mario et Gambella, Lawrence R. *The Italian Way: Aspects of Behavior, Attitudes, and Customs of the Italians*. McGraw-Hill NTC, 1996.

Falassi, Alessandro et Flower, Raymond. *Culture Shock ! Italy*. SB Graphic Arts Center Publishing, 2002.

Neighbor, Travis et Larner, Monica. *Living, Studying and Working in Italy : Everything You Need to Know to Fulfill Your Dreams of Living Abroad*. New York: Henry Holt & Co., Ltd., 1998.

Hill, Richard. *We Europeans*. Europublications, Bruxelles, 1993.

Barzini, Luigi. *The Europeans*. Penguin books, 1983.

www.virgilio.it (cliquer sur *education* et *siti di laurea—la guida alle universita' italiane* pour arriver sur un guide des établissements publics, ou cliquer sur *scegliere l'universita—l'orientamento universitario* pour des informations générales).

www.istruzione.it (site officiel du département de l'éducation publique)

Ces informations nous ont été fournies par d'anciens boursiers et sont sujettes à changement. Nous vous fournissons une liste d'anciens boursiers susceptibles de vous renseigner sur l'université, le logement, les contacts avec les Rotariens du pays d'accueil, etc.

Informations importantes sur l'ALLEMAGNE, l'AUTRICHE, la SUISSE, la HONGRIE, la RÉPUBLIQUE TCHÈQUE, la SLOVAQUIE et la CROATIE

Le paiement de votre bourse se fera auprès de *Rotary Deutschland Gemeindienst e.V* (RDG), sise à Düsseldorf. Le bureau de la RDG coordonne les transactions financières du Rotary International dans ces pays. Vous pouvez les contacter directement si vous n'avez pas encore reçu votre paiement au début de vos cours, à condition d'avoir soumis toute votre documentation pré-départ. Le personnel de la RDG et de la Fondation collaborent étroitement et communiquent au sujet de tout problème de financement pouvant survenir. Le contact RDG se trouve dans la liste des bureaux régionaux au dos de votre livret du boursier.

Inscription à l'université. La date limite de dépôt des dossiers pour commencer ses études en octobre est généralement le 1^{er} septembre pour l'Autriche, le 15 juillet pour l'Allemagne et le 1^{er} juin pour la Suisse.

Formation linguistique. Les boursiers assignés en Allemagne et en Autriche doivent parler allemand, et les boursiers doivent passer l'examen d'allemand de Berlitz. De plus, les universités allemandes et autrichiennes demandent à la plupart des étudiants provenant de pays non-germanophones et désirant obtenir un diplôme de passer un test de langues (*Prüfung zum Nachweis deutscher Sprachkenntnisse*) avant le début de leurs études. Cet examen est administré par les universités allemandes. En cas d'échec, l'université est en droit de refuser votre admission.

Les boursiers se rendant en Suisse doivent parler allemand, français ou italien. Ceux dont la langue maternelle n'est pas celle de leur ville de destination doivent passer un examen Berlitz dans cette langue : allemand pour Basel, Berne, Lucerne, St. Gall, Winterthur ou Zurich ; français pour Genève, Lausanne ou Neuchâtel ; italien pour Lugano. Les boursiers se rendant à Fribourg peuvent passer un examen Berlitz en allemand ou en français, au choix.

Certificats d'admission. De nombreux établissements et écoles de musique n'informent pas les étudiants du statut de leur demande d'admission avant juillet ou août, juste avant le début des cours. Les boursiers en stage de langues risquent de ne pas savoir avant leur départ s'ils ont été admis. Nous vous encourageons donc à contacter directement l'établissement pour connaître le statut de votre dossier. Vous pouvez également contacter votre conseiller rotarien qui sera peut-être en mesure de vous aider.

Étant donné que nous ne pouvons autoriser l'achat de vos billets d'avion avant d'avoir reçu confirmation de votre admission, il est essentiel de contacter l'université très tôt. Nous vous encourageons aussi à vous présenter à des universités de remplacement au cas où vous ne recevez pas de réponse du premier établissement.

Location de piano. Il se peut que votre école de musique n'ait pas assez d'espace pour les répétitions. Si vous apprenez à votre arrivée que vous n'avez pas accès à un piano, vous pourrez demander le remboursement des frais de location. Dans ce cas, soumettre une lettre de l'établissement confirmant qu'aucune salle de répétition n'est disponible. De plus, vous devriez soumettre un devis d'une maison de location de piano de votre pays hôte mettant en évidence les frais mensuels, comprenant la livraison, l'accordage, etc. Veuillez noter que la Fondation ne couvrira le cas échéant que neuf mois de location de piano. Toute location dépassant cette période sera à votre charge.

Frais de transport. Si vous êtes boursier en Allemagne ou en Autriche, vous devrez utiliser de préférence le train pour vous rendre de la ville où se déroule votre stage linguistique à votre ville d'études,

ou d'un aéroport international à une autre ville. Vous pouvez utiliser votre bourse pour vous rembourser de ces dépenses. Si vous êtes boursier en Suisse, Hongrie, République tchèque, Slovaquie ou Croatie, se renseigner auprès de votre correspondant à la Fondation sur les possibilités de remboursement. Dans tous les cas, aucun montant supplémentaire ne sera remis aux boursiers choisissant de voyager en première classe ou d'effectuer des étapes.

(TSVP)

Assurance. Pendant vos études en Allemagne, vous devez obligatoirement être membre de la caisse maladie *Allgemeine Orts Krankenkasse* (AOK). Cet organisme d'état ne répond pas aux critères minimum de la Fondation et ne vous couvre qu'à partir de votre inscription officielle à l'université. Vous devez donc obtenir une couverture supplémentaire suffisante. L'Autriche possède un système similaire.

Visa. Pour obtenir des informations sur les visas pour l'Autriche, contacter le consulat local et le service des étudiants étrangers d'Autriche (ÖAD). Vous obtiendrez alors plus d'informations sur les procédures de demande de visa. Pour l'Allemagne, contacter le consulat allemand et le département *Akademisches Auslandsamt* de votre université. Contactez de même les consulats ou ambassades des autres pays. Les boursiers étudiant en Suisse devront également se présenter dès leur arrivée aux services de police pour obtenir un permis de séjour. Nous vous recommandons également de prendre contact avec les anciens boursiers de la Fondation qui se sont rendus dans votre pays d'accueil.

Si vous n'avez pas besoin d'un visa pour demeurer dans le pays pendant toute la durée de votre bourse, obtenez par écrit une dispense de la part d'un agent de l'immigration et soumettez-en une copie à votre coordinateur à la Fondation. Certains pays ne permettent pas aux étudiants étrangers de déposer de demande de visa ou de titre de séjour avant d'avoir été officiellement admis ou encore à l'arrivée dans le pays. Renseignez-vous à l'avance. Si vous apprenez que vous ne pouvez recevoir de visa avant l'arrivée dans le pays hôte, soyez prêts à assumer vos dépenses jusqu'à ce que la Fondation reçoive un exemplaire de votre visa et vous délivre votre premier chèque.

Documentation.

Hall, Edward T. "Hidden Differences, Studies in International Communication : How To Communicate with the Germans." Hamburg : *Stern Magazine*, Gruner and Jahr AG, 1983.

Hill, Richard. *We Europeans*. Yarmouth, ME : Intercultural Press, 1994.

Hoffman, A. *Facts About Germany*. Frankfurt/Main : Societäts - Verlag, 1992.

Hall, Edward T. and Hall, Mildred. *Understanding Cultural Differences (Germans, French and Americans)*. Intercultural Press, 1990.

Nees, Greg. *Germany. Unraveling an Enigma*. Intercultural Press, 2000.

Deutscher Akademischer Austausch Dienst (www.daad.de)

Bundesministerium für Bildung, Wissenschaft und Kultur (www.bmbwk.gv.at)

Study Hungary (www.studyhungary.hu)

Suisse

Steinberg, Jonathan. *Why Switzerland ?* 2nd ed. Cambridge University Press : 1996.

Switzerland is yours.com (<http://switzerland.isyours.com/e/immigration/programs/study/>)

<http://www.crus.ch/>

<http://www bbw.admin.ch/html/pages/bildung/intbildung-e.html>

<http://www.admin.ch/>

<http://www.lonelyplanet.com/destinations/europe/switzerland/>

Autriche

www.austria.org : Agence de presse et d'information

www.bmbwk.gv.at/index.xml : Ministère de l'Éducation, des Sciences et de la Culture

République tchèque

www.czech.cz : Service d'information

Hongrie

www.hongrie.org : Ambassade de Hongrie en France

Ces informations nous ont été fournies par d'anciens boursiers et sont sujettes à changement. Nous vous fournissons une liste d'anciens boursiers susceptibles de vous renseigner sur l'université, le logement, les contacts avec les Rotariens du pays d'accueil, etc.

Importantes informations sur L'ÉGYPTE

Boursiers affectés à l'université américaine du Caire (AUC). Tous les boursiers du Rotary doivent suivre le programme normal de l'université : les cours de culture et de langue arabe ne doivent donc pas représenter la totalité des cours suivis par ces boursiers. Votre demande d'admission accompagnée des frais de dossier et de la lettre de solvabilité que vous avez reçu de la Fondation doivent être envoyés directement au bureau de New-York de *l'American University in Cairo* à l'adresse ci-dessous. De cette manière, l'université ne demande pas d'acompte et adresse directement à la fondation la facture des frais d'inscription et les frais *Student Services* et *Medical Service*. Vous ne **devez pas effectuer** votre demande en ligne car vous ne serez pas pris en compte comme étant un boursier du Rotary et l'université vous facturera les frais de scolarité. Si vous décidez de souscrire l'assurance AUC (*AUC's Comprehensive Insurance*), vous devez vous acquitter vous-même du paiement.

The American University in Cairo
Office of Student Affairs
420 Fifth Avenue, Third Floor
New York, NY 10018-2729 USA
Tél +1 (212) 730-8800
Fax +1 (212) 730-1600

Les cours de l'AUC étant dispensés en anglais, les étudiants dont l'anglais n'est pas la première langue devront donc passer et réussir le TOEFL (Test Of English as a Foreign Language). Sur demande, les boursiers pourront aussi participer pendant un mois à un cours intensif de langue arabe payé par la Fondation et qui aura lieu le mois précédant la rentrée universitaire. Ces cours n'étant pas proposés à l'AUC, le Fondation vous recommande de contacter *l'International Language Institute* (www.arabicegypt.com). Pour en savoir plus, contacter votre correspondant à la Fondation.

Réceptiendaires d'une bourse d'un an affectés à d'autres établissements. Les boursiers se rendant dans d'autres établissements réclamant une connaissance plus approfondie de la langue arabe doivent prouver leur connaissance de la langue en passant un test Berlitz. Une formation linguistique supplémentaire financée par la Fondation est éventuellement offerte sur demande et sur approbation de la Fondation et du district parrain. Si vous désirez suivre un cours d'arabe d'un mois en Égypte avant le début des cours, veuillez contacter votre correspondant à la Fondation pour plus d'informations. Il est de votre responsabilité de lui fournir les informations concernant vos frais de scolarité.

Stages linguistiques. Ces boursiers suivront les cours de l'institut de langue arabe de l'AUC. Pour les stages de six mois, les boursiers pourront soit débiter leurs études au semestre de printemps et enchaîner directement par la suite sur le cours d'été, soit débiter leurs études en été et les poursuivre en automne afin de rester six mois en Égypte. La Fondation couvre les frais d'inscription pour l'été et pour le semestre précédent ou suivant, ainsi que les frais de pension pour les six mois. Pour les stages de trois mois, les boursiers participeront soit à la session de printemps de l'AUC, soit à celle d'automne. Bien que la Fondation paie les frais d'inscription pour un semestre complet, leurs frais de pension ne seront pris en charge que pendant les trois mois que couvre leur bourse. *Les boursiers souhaitant rester en Égypte au-delà de la durée de leur bourse le font à leurs propres frais.*

Visa. Consulter le consulat d'Égypte le plus proche pour obtenir un visa étudiant. Bien que les boursiers ressortissants de certains pays puissent obtenir un visa touristique pour entrer en Égypte et faire une demande de visa étudiant au moment de l'inscription à l'université, il est recommandé d'obtenir son visa avant le départ pour l'Égypte. Si telle est votre situation, vous devrez être en possession de ce visa au minimum deux mois avant votre départ et en envoyer une copie à la Fondation Rotary. Vous devrez également vous assurer que votre visa restera valide jusqu'à obtention de votre visa étudiant. Si votre nationalité ne vous permet pas d'obtenir de visa touristique, vous devrez obtenir un visa étudiant avant votre départ. Dans tous les cas, vous devrez être titulaire d'un visa étudiant durant votre
(TSVP)

période d'étude en Égypte. Pour vous informer sur les formalités d'obtention d'un visa étudiant, nous vous recommandons de prendre contact avec les anciens boursiers de la Fondation qui se sont rendus dans votre pays d'accueil.

Sécurité. Dès votre arrivée en Égypte, nous vous conseillons de faire parvenir à votre ambassade ou consulat le plus proche vos coordonnées précises, ainsi que celles de personnes à contacter en cas d'urgence. Ces institutions fournissent en cours d'années des informations concernant la sécurité des personnes et les conditions de voyage. Pour des raisons de sécurité, nous insistons pour que tout boursier se tienne régulièrement informé de la situation politique locale et internationale.

Documentation.

Nydell, Margaret K. Omar. *Understanding Arabs: A Guide for Westerners*. Yarmouth, ME : Intercultural Press, 1997.

Nwanna, Gladson I. *Do's and Don'ts Around the World – Middle East : A Country Guide to Cultural and Social Taboos and Etiquette (International Traveler's Resource Guide)*. World Travel Institute Press, 1998.

Wilson, Susan L. *Culture Shock ! Egypt*. SB Graphic Arts Center Publishing, 2002.

www.mfa.gov.eg (Site du Ministère des Affaires Étrangères – lien avec la République Arabe d'Égypte)

Ces informations nous ont été fournies par d'anciens boursiers et sont sujettes à changement. Nous vous fournissons une liste d'anciens boursiers susceptibles de vous renseigner sur l'université, le logement, les contacts avec les Rotariens du pays d'accueil, etc.

Informations importantes sur l'ESPAGNE et le PORTUGAL

Programmes universitaires. De nombreuses universités publiques d'Espagne et du Portugal admettent automatiquement les non-hispanophones et non-lusophones dans des programmes pour étudiants étrangers. Il s'agit essentiellement de formation linguistique d'un an, combinant des cours de langues avec des cours en études de civilisation, de géographie, d'anthropologie, d'histoire, de sciences politiques, etc. Les boursiers poursuivant des études d'un an ou plus ne doivent pas s'inscrire dans ces filières. Lors de votre requête auprès de grandes universités, demander à être admis à un cours ou à un département précis, ou demander votre admission en tant qu'*alumno visitante* (espagnol) ou *visitante* (portugais) (auditeur libre).

Admissions. Il n'existe en général pas de formulaires officiels de demande d'admission. Vous devrez néanmoins faire parvenir des documents certifiés conformes, comme une lettre de présentation, un curriculum vitæ, une lettre de motivation et une photo. Tous les documents doivent être rédigés ou traduits en espagnol ou en portugais. Si vous êtes titulaire d'une bourse d'un an, vous êtes en mesure de vous inscrire à une filière sanctionnée par un diplôme ou de suivre les cours en tant qu'auditeur libre. Le processus d'admission comme auditeur libre est plus simple. Demander dans tous les cas qu'on vous fasse parvenir une lettre d'acceptation. En Espagne, vous serez peut-être obligé de vous préinscrire et de verser une caution de 20 % à 50 % du montant total des frais de scolarité. Vous devez vous acquitter de ce paiement et vous en serez remboursé dans le premier versement de votre bourse.

Communication. Débuter la procédure d'admission quatre ou cinq mois avant la date de début des cours prévue. Les universitaires sont difficilement joignables durant les mois d'été, les bureaux étant d'ailleurs fermés. Veuillez déposer votre demande auprès d'un département précis. Les frais de scolarité et les dates de début des cours varient ; informez-vous et faites suivre l'information à votre coordinateur.

Immatriculation. Votre lettre d'acceptation a toutes les chances d'être une lettre informelle vous invitant à vous inscrire aux cours. Dans la majorité des cas, vous ne serez pas en mesure de fixer votre emploi du temps ou de choisir vos cours avant votre arrivée. Munissez-vous de vos documents d'admission initiaux, et en particulier de plusieurs copies certifiées conformes de vos relevés de note et de vos diplômes. On peut trouver en Espagne les pochettes d'inscription aux universités dans les *estancos*, des bureaux de tabac qui sont nombreux dans les villes d'Espagne. Les *estancos* vendent des timbres et des formulaires ainsi que des documents officiels.

Visa. Les ressortissants de l'Union européenne n'ont pas besoin de visas. Tous les autres reçoivent des visas étudiants valables 90 jours. Vous devrez vous rendre au commissariat pour démarrer la procédure d'obtention de votre carte d'étudiant et obtenir l'extension de votre visa. Cette procédure peut s'avérer longue et les anciens boursiers conseillent de débuter le processus dès votre arrivée en Espagne. Apporter avec vous des exemplaires des documents requis pour la demande de visa. Le commissariat délivrera également votre numéro d'identification. Ce numéro est utile pour ouvrir un compte en banque, par exemple. Pour vous informer sur les formalités d'obtention d'un visa étudiant, nous vous recommandons de prendre contact avec les anciens boursiers de la Fondation qui se sont rendus dans votre pays d'accueil.

Logement. Mettez-vous sans tarder en quête d'un logement, surtout si vous vous rendez en Espagne. N'hésitez pas à demander conseils, options et bonnes adresses à d'anciens boursiers (liste jointe dans votre dossier) ou à votre établissement d'études, sachant que le nombre de chambres universitaires est souvent limité. Si un conseiller hôte doit être nommé avant le début de l'année scolaire, ses coordonnées ne vous parviendront pas nécessairement avant votre départ. Vous ne pouvez donc pas compter exclusivement sur votre conseiller-hôte pour vous trouver un logement. Très utilisé en Espagne, un téléphone portable vous sera utile dans vos recherches de logement.
(TSVP)

Le Rotary en Espagne. Le Rotary y est très formel et très professionnel. Les boursiers devront être persévérants et persuasifs pour obtenir une invitation à une réunion. Certains clubs invitent les boursiers à s'adresser plutôt aux clubs Rotaract. Les conseillers hôtes ne se sentent pas toujours très concernés, et dans certains cas aucun conseiller n'aura été nommé par le district au moment de l'arrivée du boursier. Les boursiers doivent donc s'y préparer en recherchant d'autres sources de soutien et de conseils. Nous leur recommandons en particulier de **s'adresser aux anciens boursiers de la Fondation ayant étudié en Espagne** pour obtenir des conseils d'ordre culturel ou administratif (universités, visa, etc.).

Documentation.

Casas, Penelope. *Discovering Spain : An uncommon Guide (2nd Edition)*. New York: Dimensions, 1996.

Hooper, John. *The New Spaniards*. New York : Penguin Books, 1995.

Ames, Helen Wattley. *Spain is Different*. Intercultural Press, 1992.

Hill, Richard. *We Europeans*. Europublications, Bruxelles, 1993.

Barzini, Luigi. *The Europeans*. Penguin books, 1983.

Espagne

<http://www.embassyworld.com>

<http://www.buscapique.com/espana>

www.cpnl.org/ensenyament/index.htm (cours gratuits de catalan)

www.elpais.es (El Pais newspaper)

www2.abc.es (ABC)

<http://www.rotaryspain.org/>

Portugal

<http://portugal-info.com/>

<http://www.the-news.net/>

<http://www.portugal.org/>

Ces informations nous ont été fournies par d'anciens boursiers et sont sujettes à changement. Nous vous fournissons une liste d'anciens boursiers susceptibles de vous renseigner sur l'université, le logement, les contacts avec les Rotariens du pays d'accueil, etc.

Importantes informations sur LA RUSSIE, L'EUROPE DE L'EST ET LES ANCIENNES RÉPUBLIQUES SOVIÉTIQUES

Programmes universitaires. De nombreuses universités de Russie, d'Europe de l'est et des anciennes républiques soviétiques admettent automatiquement des étudiants ne parlant pas russe dans des programmes pour étudiants étrangers. Il s'agit essentiellement de formation linguistique d'un an, combinant des cours de langues avec des cours de civilisation, de géographie, d'anthropologie, d'histoire, de sciences politiques, etc. Les boursiers d'un an ou pluriannuels ne doivent pas s'inscrire dans ces filières. Lors de votre demande d'inscription, demander à être admis dans un cours ou un département précis, ou demander votre admission en tant qu'auditeur libre.

Formation linguistique. Comme spécifié dans le *Livret du boursier*, les récipiendaires d'une bourse d'un an doivent passer un examen Berlitz si la langue officielle du pays hôte n'est pas leur langue maternelle. Même si votre programme d'études ne nécessite pas que vous parliez couramment la langue du pays, la Fondation requiert que vous soyez en mesure de vous exprimer pour remplir vos obligations d'ambassadeur de bonne volonté. Les boursiers poursuivant des études en Russie, dans une des anciennes républiques soviétiques ou dans un pays d'Europe de l'Est et affectés à une formation linguistique doivent se renseigner sur les formations offertes dans leur université ou dans des écoles de langues privées de leur pays hôte. Avant de vous inscrire à une formation linguistique, veuillez fournir à la Fondation pour approbation des informations telles que le coût et le contenu pédagogique. Les boursiers ayant obtenu l'aval de leur correspondant peuvent s'inscrire ; ils recevront le remboursement de ces frais de scolarité avec le premier versement de leur bourse.

Visas. Pour des informations sur la procédure de demande de visas pour la Russie ou pour tout autre pays d'Europe de l'est, les boursiers doivent contacter le consulat ou l'ambassade du pays hôte. Se renseigner également auprès de l'établissement où vous avez été affecté. Si vous n'en avez pas besoin pour résider dans le pays hôte durant toute la durée de votre bourse, veuillez obtenir une dispense par écrit de la part d'un agent de l'immigration, à soumettre à votre correspondant à la Fondation. Certains pays ne permettent pas aux étudiants étrangers de déposer de demande de visa ou de permis de séjour avant leur admission officielle ou bien leur arrivée dans le pays hôte. S'informer bien en avance à ce sujet. Si vous n'êtes pas en mesure d'obtenir un visa avant votre arrivée, vous devrez subvenir à vos propres besoins jusqu'à ce que la Fondation reçoive une copie de votre visa et puisse débloquer le premier versement de votre bourse. Pour vous informer sur les formalités d'obtention d'un visa étudiant, nous vous recommandons de prendre contact avec les anciens boursiers de la Fondation qui se sont rendus dans votre pays d'accueil.

Documentation.

Richmond, Yale. *From Da to Yes. Understanding the East Europeans*. Intercultural Press, 1995.

Richmond, Yale. *From Nyet to Da. Understanding the Russians*. Intercultural Press, 1996

Wayne, Paul & Maria. *Culture Shock Moscow at Your Door*. Graphic Arts Center Publishing.
http://www.gacpc.com/gacpc/titles/title_pages/CSMOS.asp

<http://www.access-russia.com> ; www.lonelyplanet.com

Russian Life Magazine. <http://www.rispubs.com/rlhist.cfm>

Ces informations nous ont été fournies par d'anciens boursiers et sont sujettes à changement. Nous vous fournissons une liste d'anciens boursiers susceptibles de vous renseigner sur l'université, le logement, les contacts avec les Rotariens du pays d'accueil, etc.

Importantes informations sur TAIWAN

Formation linguistique. Les boursiers d'un an doivent passer un examen Berlitz en mandarin. Taiwan emploie un système d'écriture très différent de celui utilisé en Chine. Une formation linguistique supplémentaire financée par la Fondation dans le pays hôte est éventuellement disponible sur demande après approbation de la Fondation et du district parrain. Une certaine connaissance du taïwanais peut être utile.

Logement. Les boursiers doivent trouver leur propre hébergement. Demandez conseil à votre conseiller hôte ou à votre contact rotarien et adressez-vous au bureau approprié de votre université. Les anciens boursiers recommandent de séjourner pendant quelque temps dans une auberge de jeunesse tout en cherchant un logement permanent.

L'option la moins onéreuse est généralement de vivre avec une famille chinoise. N'oubliez pas qu'elles ont tendance à être plus traditionnelles qu'en Occident et peuvent limiter les horaires de sortie et de rentrée des personnes qui vivent sous leur toit. Les familles chinoises voudront vous rencontrer personnellement avant d'accepter de vous loger.

N.B. Les boursiers en stages linguistiques ne sont pas affectés à des familles par la Fondation ou par l'établissement de langues. Si les boursiers désirent résider avec une famille chinoise pendant leur bourse, ils devront eux-mêmes s'organiser après leur arrivée dans le pays.

Veillez trouver ci-dessous une liste d'auberges de jeunesse :

Formosa-II Hostel
2F, Lane 62, 5 Chungshan N. Rd., Sec. 2
☎ (886-2) 511-6744/9625

Taipei Hostel
6F, Lane 5, 11 Linsen N. Rd
☎ (886-2) 395-2950

Taipei International Youth Activity Center (TIYAC)
30 Hsinhai Rd.
☎ (886-2) 362-1770 ;
Fax (886-2) 363-4104

YMCA
19 Hsuehchang St.
☎ (886-2) 311-3201 ;
Fax (886-2) 311-3209

Visa. Pour vous informer sur les formalités d'obtention d'un visa étudiant, nous vous recommandons de prendre contact avec les anciens boursiers de la Fondation qui se sont rendus dans votre pays d'accueil.

Documentation.

Brooks, John W. "The Pacific Rim." *Passport Pal* ; \$29.95. Commander sur l'Internet à jwbrooks@passportpal.com.

Ces informations nous ont été fournies par d'anciens boursiers et sont sujettes à changement. Nous vous fournissons une liste d'anciens boursiers susceptibles de vous renseigner sur l'université, le logement, les contacts avec les Rotariens du pays d'accueil, etc.

Informations importantes sur SINGAPOUR et HONG KONG

Formation linguistique. Les boursiers doivent obtenir un score d'au moins 60 (test internet), 173 (test informatique) ou de 500 (version papier) au Test of English as a Foreign Language (TOEFL). À Hong Kong, il est recommandé de parler couramment le cantonais ou le mandarin.

Une formation linguistique supplémentaire financée par la Fondation dans le pays hôte est éventuellement disponible sur demande après approbation de la Fondation et du district parrain.

Paiement. Du fait de la difficulté d'ouvrir un compte en banque à Hong-Kong et à Singapour, les versements aux boursiers étudiant dans ces pays seront réalisés par virement bancaire dans leur pays d'origine et dans sa monnaie officielle.

Inscriptions et logement. À Singapour, les cours débutent fin juillet ou début août. Agissez sans plus attendre. Nous vous encourageons à faire une demande d'hébergement en même temps que votre demande d'inscription, car il est difficile d'obtenir un logement universitaire sur le campus.

Visa. Pour vous informer sur les formalités d'obtention d'un visa étudiant, nous vous recommandons de prendre contact avec les anciens boursiers de la Fondation qui se sont rendus dans votre pays d'accueil.

Documentation.

Sous la direction de Gentelle, Pierre. *Chine. Peuples et civilisation*. La Découverte, 1997.

Brooks, John W. "The Pacific Rim." *Passport Pal* ; \$29.95. Commander sur l'Internet à jwbrooks@passportpal.com.

Craig, JoAnn Meriwether. *Culture Shock ! Singapore*. SB Graphic Arts Publishing, 2002.
http://www.gacpc.com/gacpc/titles/title_pages/CSSINR1.asp

Li, Elizabeth ; Wei, Betty Peh-Ti ; *Culture Shock ! Hong Kong*. SB Graphic Arts Publishing, 2002.
http://www.gacpc.com/gacpc/titles/title_pages/CSHKR1.asp

Fallon, Steve. *Hong Kong & Macau*. Lonely Planet Publishing, 2002.

Richmond, Simon. *Singapore*. Lonely Planet Publishing, 2003.
www.lonelyplanet.com

Ces informations nous ont été fournies par d'anciens boursiers et sont sujettes à changement. Nous vous fournissons une liste d'anciens boursiers susceptibles de vous renseigner sur l'université, le logement, les contacts avec les Rotariens du pays d'accueil, etc.

Informations importantes sur la GRÈCE et CHYPRE

Formation linguistique. Les boursiers qui souhaitent étudier en Grèce ou à Chypre doivent avoir une connaissance suffisante du grec moderne, les cours étant donnés la plupart du temps dans cette langue. Les boursiers se rendant dans un établissement où les cours sont donnés en anglais devront prouver leur connaissance du grec et de l'anglais. Il n'existe pas de Rotary clubs dans la partie turque de l'île de Chypre ; seules les demandes pour la partie grecque de l'île seront donc considérées.

Des formations linguistiques supplémentaires financées par la Fondation dans le pays d'accueil sont disponibles sous réserve de l'accord de la Fondation Rotary et du district parrain. Si vous souhaitez suivre une formation au grec d'un mois en Grèce ou à Chypre avant de débiter vos études, veuillez contacter votre coordinateur/trice Bourses pour plus de renseignements.

Visa. Tous les étudiants doivent obtenir un visa. Renseignez-vous auprès du consulat le plus proche pour obtenir des informations sur la procédure à suivre. Nous vous recommandons également de prendre contact avec les anciens boursiers de la Fondation qui se sont rendus dans votre pays d'accueil.

Sécurité. Dès votre arrivée, il faut vous inscrire à votre ambassade ou consulat le plus proche. Ces institutions fournissent en cours d'années des informations concernant la sécurité et les conditions de voyage. Pour des raisons de sécurité, nous insistons pour que tout boursier se tienne régulièrement informé de la situation politique locale et internationale.

Documentation.

Broome, Benjamin. *Exploring the Greek Mosaic. A Guide to Intercultural Communication in Greece.* Intercultural Press, 1996.

Rawlins, Clive L. *Greece.* SB Graphic Arts Center Publishing

<http://www.greece.gr/> (Informations générales sur la Grèce)

<http://www.ana.gr/> (Agence d'informations d'Athènes)

http://www.learningenrichment.org/greece_stud.html (étudier en Grèce)

<http://www.embassyworld.com/embassy/cyprus1.htm>
(Ambassades de Chypre dans le monde entier)

Ces informations nous ont été fournies par d'anciens boursiers et sont sujettes à changement. Nous vous fournissons une liste d'anciens boursiers susceptibles de vous renseigner sur l'université, le logement, les contacts avec les Rotariens du pays d'accueil, etc.

Informations importantes sur la CORÉE

Scolarité. L'année universitaire débute au mois de mars. Toutefois, de nombreux établissements permettent aux étudiants étrangers de commencer l'année au second semestre, en septembre. Veuillez noter *que les boursiers 2007-2008 ne pourront pas commencer leurs études en mars 2007*. L'année universitaire dure 10 mois, la période de vacances deux mois. Les boursiers qui resteront dans leur district d'accueil durant les vacances recevront une bourse couvrant 10 mois de pension, ceux qui choisiront de quitter le district recevront une bourse couvrant 8 mois.

Formation linguistique. Tous les boursiers pour un an doivent passer avant leur départ un test Berlitz en coréen. Veuillez passer ce test dès que possible. *Les boursiers pour un an ne sont pas autorisés à utiliser leur bourse pour financer des cours de langues.*

Visa. Pour vous informer sur les formalités d'obtention d'un visa étudiant, nous vous recommandons de prendre contact avec les anciens boursiers de la Fondation qui se sont rendus dans votre pays d'accueil.

Documentation.

International Cooperation Bureau
Ministry of Education
77 Sejong-ro 1-ka, Congo-gu
Seoul, 110-760 Korea
+82-2-720-3405 tel
+82-2-720-1501 fax
<http://www.moe.go.kr/>

Sonja Vegdahl Hur, *Culture Shock ! Korea*. Graphic Arts Center Publishing, 2002

www.lonelyplanet.com

Ces informations nous ont été fournies par d'anciens boursiers et sont sujettes à changement. Nous vous fournissons une liste d'anciens boursiers susceptibles de vous renseigner sur l'université, le logement, les contacts avec les Rotariens du pays d'accueil, etc.

Informations importantes sur le LIBAN

Formation linguistique. Les boursiers qui souhaitent étudier au Liban doivent avoir des connaissances en arabe et en français, les cours étant donnés la plupart du temps dans ces langues. Les boursiers se rendant dans un établissement où les cours sont donnés en anglais ou en français devront prouver leur connaissance de celle de ces deux langues qui constitue leur seconde langue.

Un financement additionnel pour une formation linguistique dans le pays hôte peut vous être accordé sur demande, et avec l'accord de la Fondation et de votre district parrain. Contactez votre correspondant Bourses pour plus de détails.

Visa. Tous les boursiers doivent obtenir un visa couvrant la totalité de leur séjour. Veuillez contacter le consulat libanais pour obtenir des informations sur la procédure de demande de visa étudiant. Pour vous informer sur les formalités d'obtention d'un visa étudiant, nous vous recommandons de prendre contact avec les anciens boursiers de la Fondation qui se sont rendus dans votre pays d'accueil. **Vous ne serez pas en mesure de rentrer sur le territoire libanais si votre passeport contient un visa ou un tampon israélien.**

Sécurité. Dès votre arrivée au Liban, il faut vous inscrire à votre ambassade ou consulat le plus proche. Ces institutions fournissent en cours d'années des informations concernant la sécurité et les conditions de voyage. Pour des raisons de sécurité, nous insistons pour que tout boursier se tienne régulièrement informé de la situation politique locale et internationale.

Documentation.

Peroncel-Hugoz, Jean-Pierre. *Une croix sur le Liban*-1984

Friedman, Thomas L. *From Beirut to Jerusalem*. Farrar, Straus and Giroux, 1991.

Nydell, Margaret K. Omar. *Understanding Arabs : A Guide for Westerners*. Yarmouth, ME : Intercultural Press, 1997.

Nwanna, Gladson I. *Do's and Don'ts Around the World – Middle East : A Country Guide to Cultural and Social Taboos and Etiquette (International Traveler's Resource Guide)*. World Travel Institute Press.

www.dailystar.com.lb

Ces informations nous ont été fournies par d'anciens boursiers et sont sujettes à changement. Nous vous fournissons une liste d'anciens boursiers susceptibles de vous renseigner sur l'université, le logement, les contacts avec les Rotariens du pays d'accueil, etc.

Informations importantes sur les PAYS-BAS

Année universitaire. La plupart des programmes d'études supérieures aux Pays-Bas s'étendent sur au moins 10 mois. Si vous êtes un boursier d'un an de la Fondation Rotary, votre bourse ne finance que neuf mois d'études. Aucune dérogation à la durée de cette bourse ne pouvant être accordée, les mois suivants seront donc à votre charge si vous désirez obtenir un diplôme. NOTE : Les billets d'avion aller-retour sont valables pour une période de 12 mois à partir de la date initiale de départ. Dans la plupart des cas, l'année universitaire commence fin août ou début septembre.

Examen linguistique. Les cours sont en néerlandais ou en anglais. Les boursiers d'un an ayant choisi de suivre les cours en néerlandais doivent passer l'examen Berlitz de néerlandais ; les boursiers non-anglophones ayant choisi de suivre les cours en anglais doivent passer le TOEFL. L'admission du boursier ne sera définitive qu'une fois que celui-ci aura réussi cet examen. Seuls les anglophones ayant choisi de suivre des cours en anglais sont exempts d'examen.

Formation linguistique. Vous êtes responsable des dépenses jusqu'à la confirmation officielle de votre inscription et l'envoi par vos soins de toute la documentation pré-départ à votre correspondant Bourses à la Fondation Rotary. Une fois votre admission confirmée par écrit par votre université, vous pouvez à l'aide de pièces justificatives demander le remboursement de toute formation linguistique d'un mois approuvée par le Rotary ainsi que pour les frais de pension durant ce stage linguistique. Si vous savez que vous devez passer un examen d'entrée avant votre admission, vous devez soumettre un formulaire de demande d'achat de billet pour boursier (option 2) vous permettant de prendre vous-même votre billet et de vous faire rembourser plus tard.

Nous encourageons vivement tous les boursiers, y compris ceux qui suivront leurs cours en anglais, à suivre une formation intensive d'un mois au néerlandais juste avant de débiter leurs études. Cette formation, comprise dans la bourse, est toujours très utile aux étudiants et l'effort d'apprentissage de la langue apprécié des hôtes Rotariens.

Visa. Aucune demande de visa n'est nécessaire pour les ressortissants de l'Union Européenne, de Suisse, du Liechtenstein, de Monaco, d'Islande, des États-Unis, du Canada, d'Australie, de Nouvelle-Zélande et du Japon. Les boursiers venant d'autres pays doivent obtenir avant leur départ du consulat des Pays-Bas un permis de séjour temporaire (M.V.V.) et se renseigner dès maintenant sur les visas et autres formalités les concernant éventuellement. Nous vous recommandons de prendre également contact pour cela avec les anciens boursiers de la Fondation qui se sont rendus dans votre pays d'accueil.

Une fois sur place, tous les boursiers doivent s'inscrire auprès de *Foreign Police*. Se renseigner auprès de son établissement d'études.

Logement. Rares sont les établissements qui offrent des possibilités d'hébergement à leurs étudiants. Trouver un logement aux Pays-Bas peut donc s'avérer difficile, en particulier à Amsterdam. Nous vous recommandons donc de commencer vos recherches dès que possible en vous appuyant sur votre établissement d'études, hôtes Rotariens et anciens boursiers.

Documentation.

De Vries, Andre. *Live and Work in Belgium, the Netherlands, and Luxembourg*. 3rd ed. Vacation Work Publications.

Janin, Hunt and Ria van Eil. *Culture Shock ! The Netherlands*. Portland, OR : Graphic Arts Center Publishing, 1998.

Rush, Pat. *Living and Working in the Netherlands : All You Need to Know for a Long or Short Term Stay*. How to Books, Ltd., 2001.

White, Colin and Laurie Boucke. *The Undutchables : An Observation of the Netherlands, Its Culture, and Its Inhabitants*. 4th ed. Lafayette, CO : White-Boucke Publishing, Inc : 2001.

<http://www.studyin.nl/>

<http://www.nuffic.nl/index.html>

<http://www.studyoverseas.com/europe/netherlands1.htm>

<http://www.americanvlaai.com/index.htm>

<http://www.minbuza.nl/>

<http://www.lonelyplanet.com/destinations/europe/netherlands/>